

agglomération



Arlysère

Albertville
Allondaz
Beaufort
Bonvillard
Césarches
Cevins
Cléry
Cohennoz
Crest-Voland
Esserts-Blay
Flumet
Frontenex
Gilly-sur-Isère
Grésy-sur-Isère
Grignon
Hauteluce Les Saisies
La Bâthie
La Giettaz
Marthod
Mercury
Montailleur
Monthion
Notre-Dame-de-Bellecombe
Notre-Dame-des-Millières
Pallud
Plancherine
Queige
Rognaix
Sainte-Hélène-sur-Isère
Saint-Nicolas-la-Chapelle
Saint-Paul-sur-Isère
Saint-Vital
Thénosol
Tournon
Tours-en-Savoie
Ugine
Venthon
Verrens-Arvey
Villard-sur-Doron

L' ACTION SOCIALE



*Rapport
d'activité*

2024



L'Action Sociale

Le CIAS Arlysère a été créé le 1^{er} janvier 2019 par l'Agglomération Arlysère pour mettre en œuvre la politique sociale du territoire.

Établissement public autonome, le CIAS est administré par son Conseil d'Administration composé pour moitié des élus de l'agglomération Arlysère et pour moitié de représentants d'associations et/ou de structures locales d'intervention sociale.

1

PREAMBULE

1 L'AGGLOMERATION ARLYSÈRE

- Le développement durable
- L'historique de la prise de compétence sociale
- Les compétences
- L'origine des services du CIAS Arlysère

2

LE CIAS ARLYSÈRE

- Les services en gestion direct par le CIAS
- Les associations
- La structuration budgétaire
- Le compte de résultat 2024
- Le conseil d'administration
- La gouvernance
- Le Comité Social technique et la F3SCT
- Les services d'appui

3

LE BILAN SOCIAL

- L'organigramme
- Les effectifs
- Les absences
- La formation

4

LA PETITE ENFANCE

- Le guichet unique
- Le public
- Les équipements
- L'activité 2024
- Les finances
- Les ressources humaines
- Les commissions
- La démarche qualité
- Les activités et manifestations
- Les faits marquants de l'année 2024
- Les perspectives

5

L'ENFANCE JEUNESSE

- Les accueils collectifs de mineurs
- Les accueils périscolaires
- La jeunesse
- Les ressources humaines
- Les finances
- Les commissions
- Les faits marquants de l'année 2024
- Les perspectives

6

LES SENIORS

Les Etablissements

- > EHPAD
- > Résidences autonomie

Les Services à domicile

- > Accueil de jour thérapeutique
- > Le Service Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)
- > Service de Soins Infirmiers à domicile (SSIAD) et l'Equipe Spécialisée Alzheimer à Domicile (ESAD)
- > Le portage des repas
- > La téléalarme
- > L'animation seniors



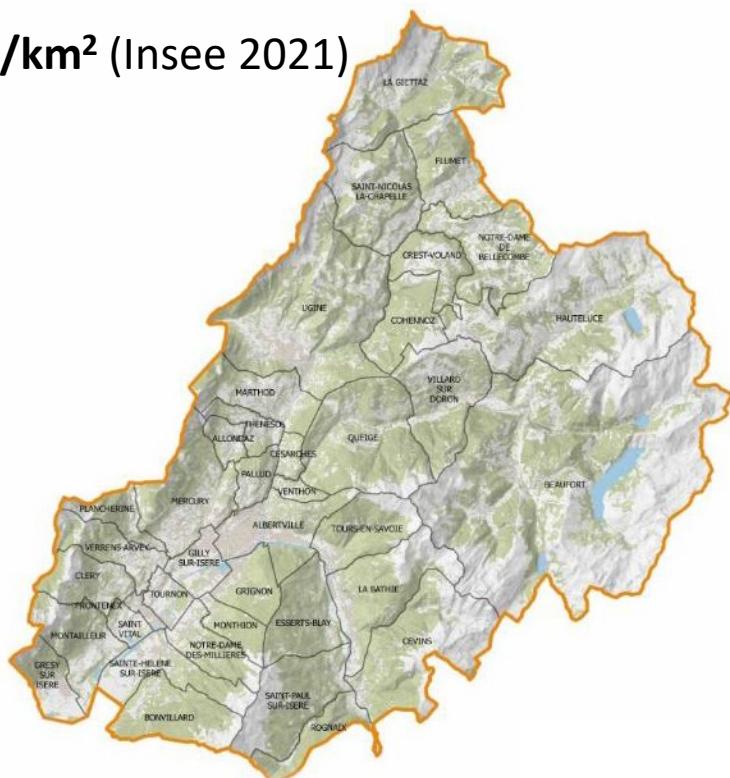
1

L'AGGLOMERATION ARLYSÈRE

Le CIAS Arlysère est rattaché à la Communauté d'Agglomération Arlysère (Établissement Public de Coopération Intercommunale) regroupant 39 communes formant, un ensemble de plus de 61 757 habitants en 2021 (*source Insee*) d'un seul tenant et sans enclave. Sa superficie s'étend sur plus de 763 km².

39 COMMUNES

- 61 557 habitants. (Insee 2021)
- 763,62 km²
- 80,9 habitants/km² (Insee 2021)



Le développement durable sur le territoire Arlysère

Tout au long de ce document, des pictogrammes illustreront les **actions significatives** de l'Agglomération Arlysère en faveur du **développement durable**

Lutte contre le
changement climatique



Préservation de la
biodiversité, des ressources
et des milieux



Promotion de la cohésion
sociale et de la solidarité entre
les communes et entre les
générations



Amélioration de la qualité de vie
Et épanouissement des êtres
humains



Production et consommation
responsables



Agglomération
Arlysère

1

L'AGGLOMERATION ARLYSERE

HISTORIQUE DE LA PRISE DE COMPÉTENCE SOCIALE

1^{er} janvier 2017

Création de l'Agglomération Arlysère.

La Communauté d'Agglomération Arlysère a l'obligation de redéfinir l'intérêt communautaire sous 2 ans après la fusion des quatre communautés de communes.

27 septembre 2018

Le Conseil Communautaire du 27 septembre 2018 a défini la l'intérêt communautaire « social », compétence exercée à titre optionnelle.

1^{er} janvier 2019

Création du Centre Intercommunal d'Action Sociale Arlysère au vu de la réglementation en vigueur pour la mise en œuvre des compétences d'action sociale.



1

L'AGGLOMERATION ARLYSÈRE

LES COMPÉTENCES

Pour le secteur de la **petite enfance de 0 à 3 ans**, sont reconnus d'intérêt communautaire :

- **les Relais Petite Enfance (RPE) du territoire**
- **les Etablissements d'Accueils du Jeune Enfant (EAJE) du territoire publics et permanents**

Pour le secteur de **l'enfance-jeunesse de 3 à 17 ans**, a rédaction de l'intérêt communautaire permet le maintien des services territorialisés, soit :

- **Les structures « extra scolaires » pour les 3-11 ans et 11-17 ans**
Les territoires concernés : Haute Combe de Savoie et Basse Tarentaise (*régie directe*); Beaufortain et Val d'Arly (*conventions d'objectifs avec l'AAB et VVA*)
- **Les structures d'accueil « périscolaire »**
Territoire concerné : Haute Combe de Savoie (*régie directe*)

Pour le secteur **des personnes âgées**, sont concernés :

- **les établissements médico sociaux publics non hospitaliers :**
> Les EHPAD : Ugine, La Bâthie, Frontenex
> Les résidences Autonomie : Ugine, Albertville, Frontenex
- **les services médico sociaux publics non hospitaliers et à but non lucratif :**
> Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD), Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD), Portage des repas, Téléalarme et Accueil de Jour Alzheimer (AJA) Albertville et équipe spécialisée Alzheimer à domicile (ESAD) de Frontenex

Pour les **centres sociaux** : la rédaction de l'intérêt communautaire permet le maintien des services territorialisés :

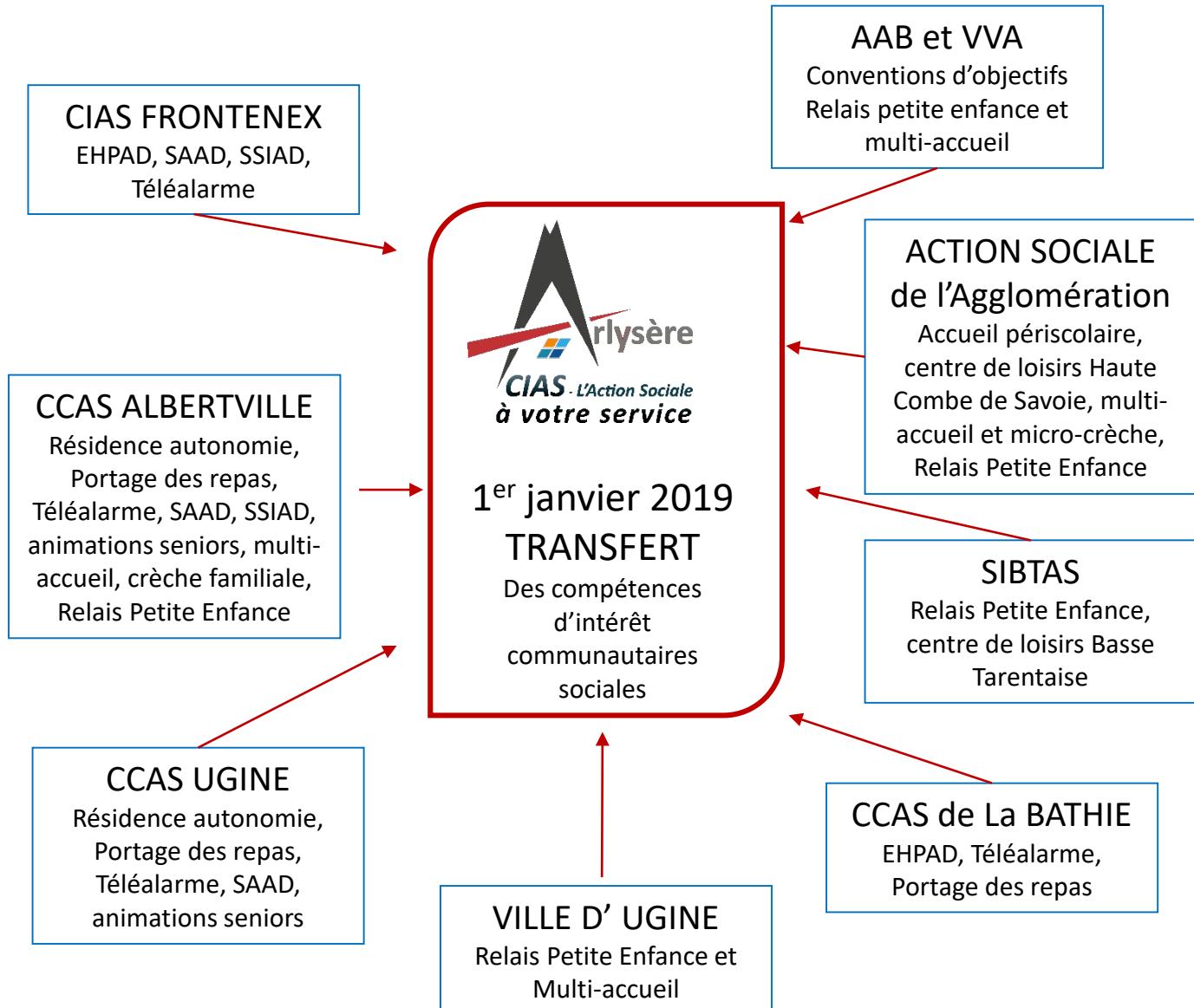
- **Les centres sociaux** du Beaufortain et du Val d'Arly (*conventions d'objectifs avec l'AAB et VVA*)



1

L'AGGLOMERATION ARLYSERE

ORIGINE DES SERVICES DU CIAS ARLYSERE



Il est possible de mesurer la diversité d'origine des services transférés et de ce fait les écarts d'organisation et de fonctionnement .

LES SERVICES EN GESTION DIRECTE DU CIAS ARLYSERE

1. La petite enfance

- Les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE)
 - Multi-accueil **Le carrousel** – Albertville
 - Crèche familiale **Les minipouces** – Albertville
 - Micro-crèche **La ribambelle** – Albertville
 - Multi-accueil **Chantecler** – Ugine
 - Micro-crèche **La maison des doudous** – Frontenex
 - Micro-crèche **Les doudous** – Hauteluce
 - Multi-accueil **Galipette** – Beaufort
 - Multi-accueil **La maison des lutins** – Flumet
 - Micro-crèche **Les p'tits malins** – Crest-Voland
 - Multi-accueil itinérant **Roul' boutchou** (Tournon-ND des Millières-Grésy)
- **Les relais petite enfance (RPE)**
 - Relais petite enfance d'**Albertville**
 - Relais petite enfance de **Beaufort**
 - Relais petite enfance de **Basse Tarentaise**
 - Relais petite enfance de **Frontenex**
 - Relais petite enfance d'**Ugine/Val d'Arly**

2. L'enfance jeunesse

- Les accueils collectifs de mineurs (3-11 ans) - ACM
 - Centre de loisirs de Verrens Arvey
 - Centre de loisirs de Gilly-sur-isère
 - Centre de loisirs de Tours-en-Savoie
- **Le service jeunesse 12-17 ans**
 - Jeunesse Haute Combe de Savoie
 - Jeunesse Basse Tarentaise
- L'accueil périscolaire de la Haute Combe de Savoie

3. Les seniors

Les établissements

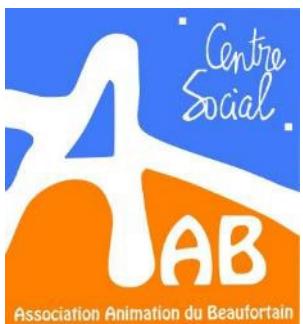
- La résidence autonomie **Résidence des Quatre Vallées** - Albertville
- La résidence autonomie **Résidence les Gentianes** - Ugine
- La résidence autonomie **Floréal** - Frontenex,
- L'EHPAD **La Nivéole** - Ugine
- L'EHPAD, **La Bailly** – La Bâthie
- L'EHPAD, **Floréal** - Frontenex

Les services à domicile

- L' Accueil de Jour Thérapeutique **Le Passé Composé** (AJT) - Albertville
- Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)
- Le Portage de Repas à Domicile (PRAD)
- La Téléalarme (TA)
- Le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)
- L'Equipe Spécialisée Alzheimer à Domicile (ESAD)
- L'animation en direction des personnes âgées

LES ASSOCIATIONS

La mise en œuvre des compétences sociales se traduit par le conventionnement avec différentes associations et notamment :



**Centres sociaux du Beaufortain et du Val d'Arly :
L'Association d'Animation du Beaufortain (AAB) et
Vivre en Val d'Arly (VVA)**

Services en direction des seniors :

SPAD (statut SIC),

AFD

ADMR du beaufortain et du Val d'Arly

LA STRUCTURATION BUDGÉTAIRE

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale Arlysère gère ses activités au travers de

6 budgets

1 Budget Principal

régi par l'instruction budgétaire et comptable *M57 qui retrace ses actions en faveur de :*

- *LA PETITE ENFANCE*
- *L'ENFANCE JEUNESSE*
- *LE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE*
- *LA TELEALARME*
- *LES ANIMATIONS SENIORS*
- *LES ACTIVITES DE L'ADMINISTRATION GENERALE*

5 Budgets annexes

régi par l'instruction budgétaire et comptable *MX soumis à l'autorisation de leurs autorités de tarification respectives (conseil départemental et ARS) :*

- EHPAD
- RESIDENCE AUTONOMIE
- SAAD
- SSIAD
- AJT



LES COMPTES DE RESULTAT 2024

Section fonctionnement

BUDGET PRINCIPAL	Dépenses	Dont charges de personnel	Recettes	Résultat
Administration générale	1 114 395,34	514 550,69	304 7074,7	1 932 679,36
Petite enfance	4 167 175,28	3 688 320,86	2 891 606,06	-1 275 569,22
Enfance jeunesse	961 708,30	839 063,77	677 368,97	-284 339,33
Personnes âgées	926 693,46	189 129,65	844 527,79	-82 165,67
Associations	404 673,00	/		-404 673,00
TOTAL BUGET PRINCIPAL	7 574 645,38	5 231 064,97	7 460 577,52	-114 067,86
BUDGETS ANNEXES	Dépenses	Dont charges de personnel	Recettes	Résultat
EHPAD	12 673 188,26	8 635 783,09	12 332 362,57	-340 825,69
RESIDENCES AUTONOMIE	1 525 065,63	738 073,53	1 334 239,16	-190 826,47
ACCUEIL DE JOUR THERAPEUTIQUE	245 813,53	165 686,26	244 168,20	-1 645 ,33
SAAD	2 281 692,65	2 057 936,15	2 331 584,95	49 892,30
SSIAD	2 018 866,59	1 565 918,90	2 094 405,77	75 539,18
TOTAL BUDGETS ANNEXES	18 744 626,66	13 163 397,53	18 336 760,65	-407 866,01
TOTAL CIAS	26 319 272,04	18 394 462,50	25 797 338,17	-521 933,87

Section investissement

BUDGET PRINCIPAL	Dépenses	Recettes	Résultat
Investissement	678 412,60	630 954,53	-47 458,07

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il est composé de la façon suivante :

**15 membres désignés par
le Conseil Communautaire de la CA Arlysère**

- 1 - Yves BRECHE**
- 2 - Jean-François DURAND**
- 3 - Davy COUREAU**
- 4 - Fatiha BRIKOUI AMAL**
- 5 - Laurent GRAZIANO**
- 6 - Philippe BRANCHE**
- 7 - François GAUDIN**
- 8 - André VAIRETTO**
- 9 - Mustapha HADDOU**
- 10 - Jean-Pierre ANDRE**
- 11 - Claude DURAY**
- 12 - Sandrine BERTHET**
- 13 - Lina BLANC**
- 14 - Nathalie MONTVIGNIER MONNET**
- 15 - Evelyne MARECHAL**

**15 membres désignés
parmi les personnes participant aux actions de prévention,
d'animation ou de développement social, menées sur le territoire Arlysère**

1 - Hugues DE BOISRIOU (UDAF)

2 - Georges CROISONNIER (Association des retraités d'Ugine)

3 - Patrick POUPELLOZ (Association des Paralysés France Handicap)

4 - André THOUVENOT (CHS)

5 - Claudine RODRIGUES (CAPS)

6 - Patrick LATOUR (CPAM)

7 – Christian EXCOFFON (Cohennoz)

8 - Maguy RUFFIER (Esserts-Blay)

9 - Anaïs TORNIER (Verrens-Arvey)

10 - Justine HORNECKER (Beaufort)

11 - Elisabeth REY (Montailleur)

12 - Eliette VIARD GAUDIN (Beaufort)

13 – Marie-Claude ANSANAY ALEX (Flumet)

14 – Sabrina BARBERO (La Bâthie)

15 - Irène CHAPPUIS (Gilly sur Isère)

Durant l'année 2024, le Conseil d'Administration s'est réuni **6** fois et a voté **226** délibérations et 16 arrêtés-décisions.



LA GOUVERNANCE : 3 commissions

COMMISION petite enfance

ELUS RÉFÉRENTS

François GAUDIN
Mustapha HADDOU

Technicien référent

1 Responsable
Pôle Petite Enfance

Représentants CIAS

Claude DURAY
Maguy RUFFIER
Elisabeth REY
Fatiha BRIKOUI-AMAL
Naima KIROUANI
Marie-Claude ANSANAY ALEX
Evelyne MARECHAL
Lina BLANC
Sandrine POIGNET
Pascale VOUTIER REPELLIN
Annabelle MOREL
Christian EXCOFFON
Jean-Pierre ANDRE
Virginie VERNAZ
Ghyslaine BRUET

COMMISION enfance jeunesse

ELUS RÉFÉRENTS

François GAUDIN
Yves BRECHE

Technicien référent

1 Responsable
Pôle Enfance-Jeunesse

Représentants CIAS

Davy COUREAU
Marie-Claude ANSANAY ALEX
Claude DURAY
Mustapha HADDOU
Maguy RUFFIER
Elisabeth REY
Naima KIROUANI
Irène CHAPUY
Evelyne MARECHAL
Lina BLANC
Sandrine POIGNET
Pascale VOUTIER REPELLIN
Christelle SEVESSAND
Annabelle MOREL
Virginie VERNAZ
Ghyslaine BRUET
Jean-Pierre ANDRE

COMMISION personnes âgées

ELUS RÉFÉRENTS

Philippe BRANCHE

Technicien référent

Directrice du CIAS

Représentants CIAS

Fathia BRIKOUI-AMAL
Marie-Claude ANSANAY ALEX
Sandrine BERTHET
Jean-Pierre ANDRÉ
Eliette VIARD GAUDIN
Claude DURAY
Anaïs TORNIER
Lina BLANC
André THOUVENOT
Pascale VOUTIER REPELLIN
Virginie VERNAZ
Ghyslaine BRUET



En 2024



La commission petite enfance
s'est réunie à 5 reprises



La commission enfance jeunesse
s'est réunie à 5 reprises



La commission personnes âgées
s'est réunie à 3 reprises

LE COMITE SOCIAL TECHNIQUE

1. RÔLE

Le Comité Social Technique est l'instance que l'administration employeur doit consulter pour avis sur les questions relatives :

- à l'organisation et au fonctionnement des services,
- à l'évolution des effectifs, des emplois et des compétences,
- à la politique générale de formation du personnel,
- aux incidences des principales décisions budgétaires sur la gestion des emplois.

2. SON ORGANISATION

Il a été décidé d'organiser un CST commun pour le Conseil d'Agglomération et le CIAS ; ce dernier est composé de la façon suivante :

▪ Représentants de la collectivité pour le CIAS

Nom-Prénom	Fonction
François GAUDIN	Vice-Président en charge des politiques sociales et notamment la Petite Enfance et Enfance-Jeunesse
Patrick LATOUR	Administrateur
Philippe BRANCHE	Conseiller délégué pour les affaires traitant des personnes âgées



- **Représentants suppléants de la collectivité pour le CIAS**

Nom-Prénom	Fonction
André VAIRETTO	Vice-Président en charge de l'habitat et du logement
Claude DURAY	Conseiller délégué pour les affaires traitant de la coordination sanitaire
Nathalie MONVIGNIER-MONNET	Conseillère Communautaire Titulaire, Conseiller délégué pour les affaires traitant des équipements de loisirs, des piscines et des plans d'eau

- **Représentants du personnel pour le CIAS**

Les titulaires

Nom-Prénom	Organisation syndicale
Laetitia LEFEVRE	Confédération Générale du Travail (CGT)
Christophe LESTRAT	Force Ouvrière (FO)

Les suppléants

Nom-Prénom	Organisation syndicale
Maxime RENARD	Confédération Générale du Travail (CGT)
Adeline WIKI	Confédération Générale du Travail (CGT)
Floriane RIMOUX-PERMALAMA (CIAS Arlysère)	Confédération Générale du Travail (CGT)
Emilie PERROUX	Force Ouvrière (FO)



Cette instance s'est réunie 7 fois au cours de l'année 2024.



L'Action Sociale

LA FORMATION SPECIALISEE EN MATIERE DE SANTE, SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL (F3SCT)

1. ROLE ET ORGANISATION

LA F3SCT est une instance privilégiée :

- de dialogue,
- de concertation et de coordination en matière de prévention des risques professionnels et de la qualité de vie au travail.

La F3SCT a pour mission de contribuer :

- à la protection de la santé physique et mentale des agents,
- à leur sécurité et à l'amélioration de leurs conditions de travail et notamment de faciliter l'accès aux femmes à tous les emplois et répondre aux problèmes liés à la maternité.

2. SON ORGANISATION

Il a été décidé d'organiser la F3SCT commune pour la Communauté d'Agglomération et le CIAS ; elle est composée de la façon suivante :

> Les représentants pour le CIAS Arlysère sont les mêmes que ceux qui siègent au CST

■ Représentants du personnel

Les titulaires

Nom-Prénom	Organisation syndicale
Laetitia LEFEVRE	Confédération Générale du Travail (CGT)
Emilie PERROUX (CIAS ARLYSERE)	Syndicat Force Ouvrière (FO)

Les suppléants

Nom-Prénom	Organisation syndicale
Maxime RENARD	Confédération Générale du Travail (CGT)
Adeline WIKI	Confédération Générale du Travail (CGT)
Floriane RIMOUX-PERMALAMA (CIAS Arlysère)	Confédération Générale du Travail (CGT)
Christophe LESTRAT	Syndicat Force Ouvrière (FO)



Elle s'est réunie **3 fois** en 2024



L'Action Sociale

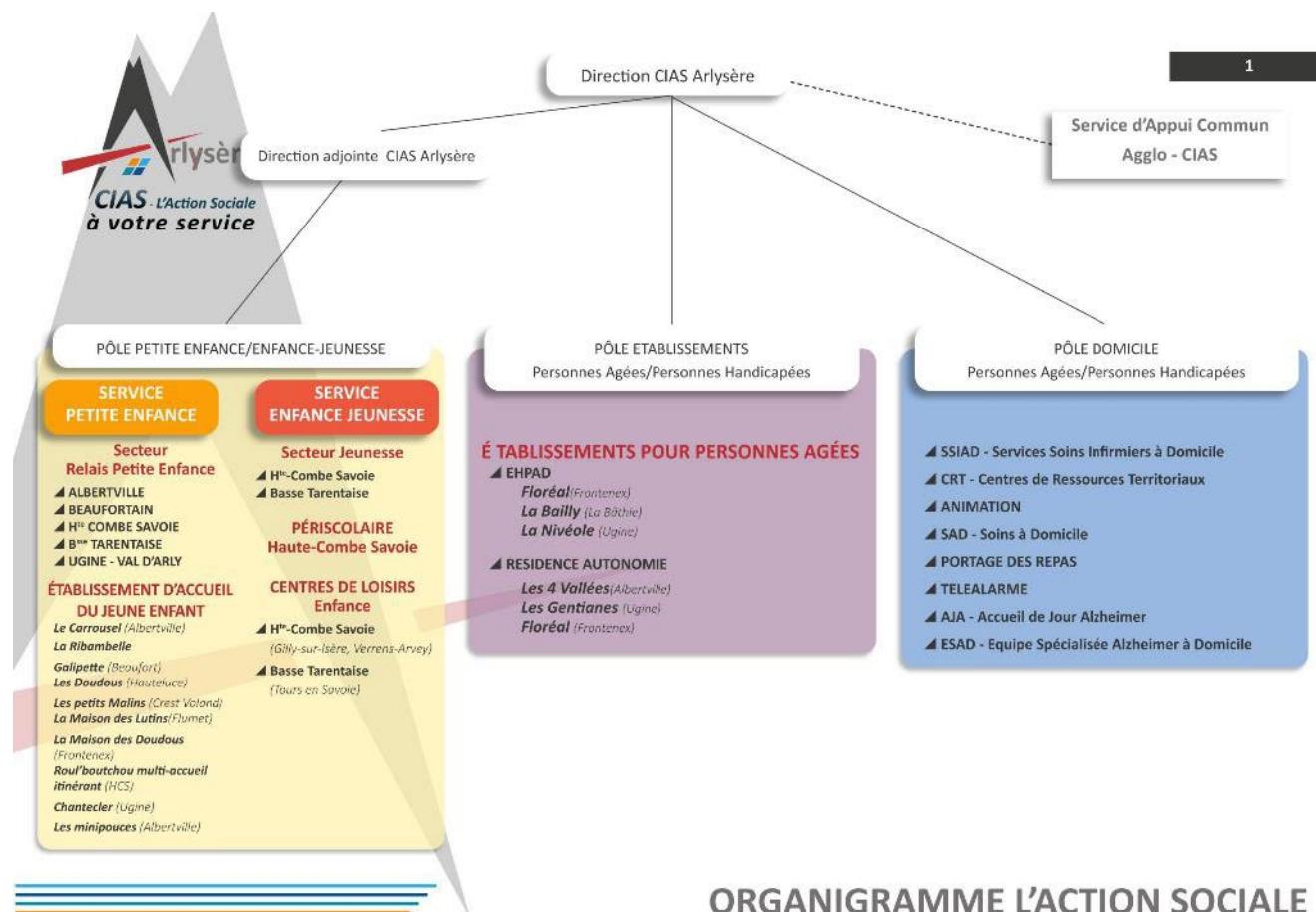
LES SERVICES D'APPUI

Dans un souci de mutualisation des services supports, l'Agglomération Arlysère a opté pour la création d'un service commun pour l'exercice des missions fonctionnelles entre le CIAS Arlysere et la communauté d'agglomération Arlysère (*Délibération 48 du jeudi 13 décembre 2018*).

La mise à disposition concerne le service des ressources humaines, le service des finances, le service assemblées, le service informatique, le service communication et les services techniques notamment.

L'impact financier a été réalisé sur le budget principal. Une répartition financière est en cours d'élaboration.

L'ORGANIGRAMME AU 01.01.2025



ORGANIGRAMME L'ACTION SOCIALE

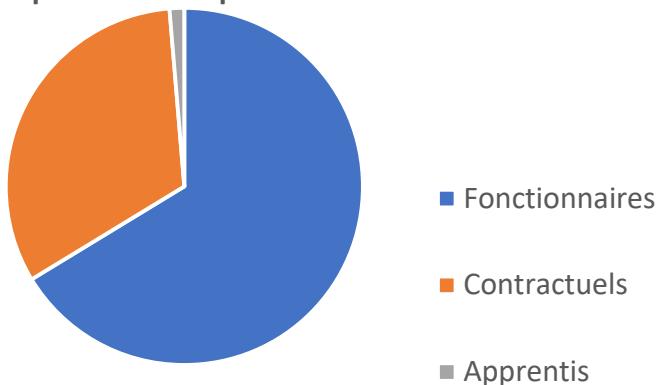
64426.mars.2025.17.24

LES EFFECTIFS

Le CIAS fait état d'un effectif de **451** agents au 31/12/2024 pour **388 ETP**.

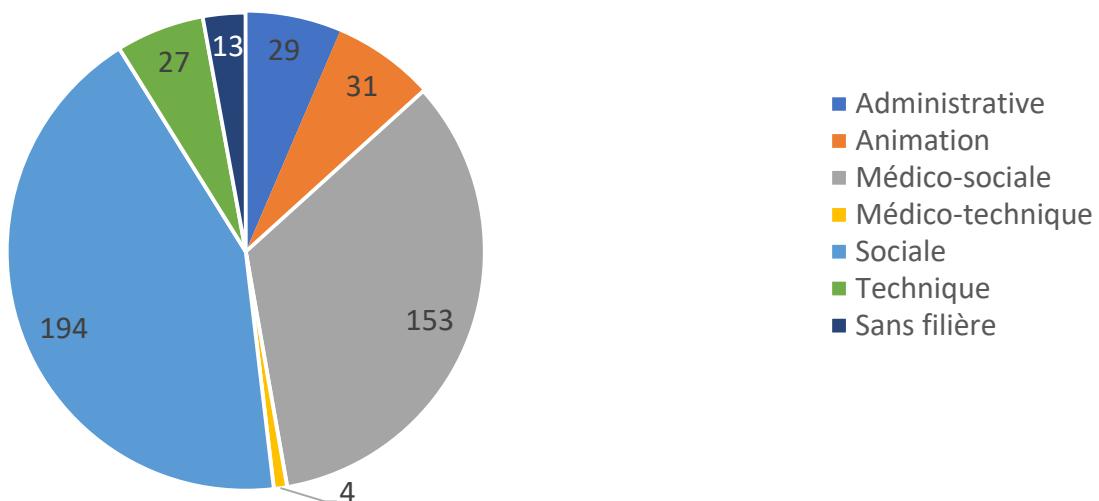
Répartition par statut

- **299 fonctionnaires (66%)**
- **146 contractuels (32%)**
- **6 apprentis**



96 % des agents sont des femmes

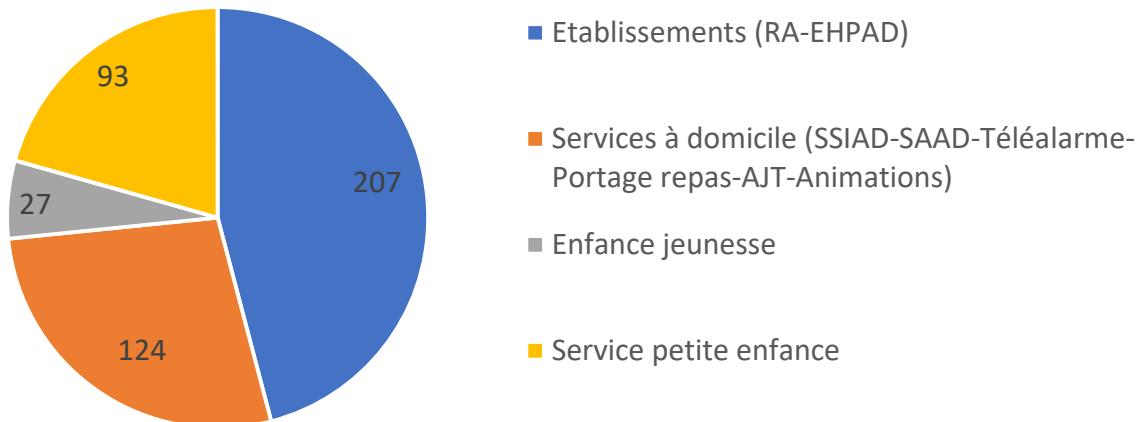
Les agents sont répartis dans **6 filières différentes** :



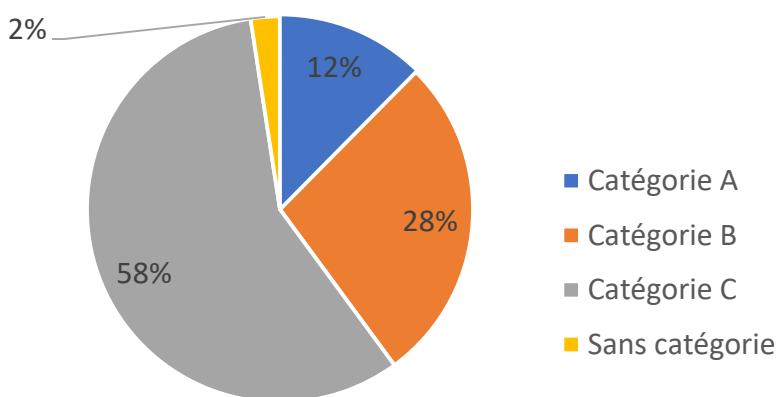
3

LE BILAN SOCIAL

LA REPARTITION PAR SERVICE



LES CATEGORIES



En moyenne, les agents de la collectivité ont **44 ans**

LES ABSENCES

En moyenne, **32** jours d'absence par agent pour tout motif médical
On constate une baisse des jours d'absences par rapport aux années antérieures.

18 accidents du travail déclarés
3 accidents de trajet

LES FORMATIONS

812 jours de formation enregistrés sur toute l'année 2024, soit en moyenne **1,80** jour par agent.

Ces formations sont organisées principalement par le CNFPT mais aussi en interne à la collectivité et par des organismes externes.



La Petite Enfance



LE DÉVELOPPEMENT DURABLE SUR LA THÉMATIQUE DE LA PETITE ENFANCE SUR LE TERRITOIRE ARLYSÈRE

Promotion de la cohésion sociale et de la solidarité entre les communes et entre les générations



Amélioration de la qualité de vie
Et épanouissement des êtres humains



4

LA PETITE ENFANCE

1 - LE GUICHET UNIQUE

C'est simple et facile à retenir

 04 79 10 73 73

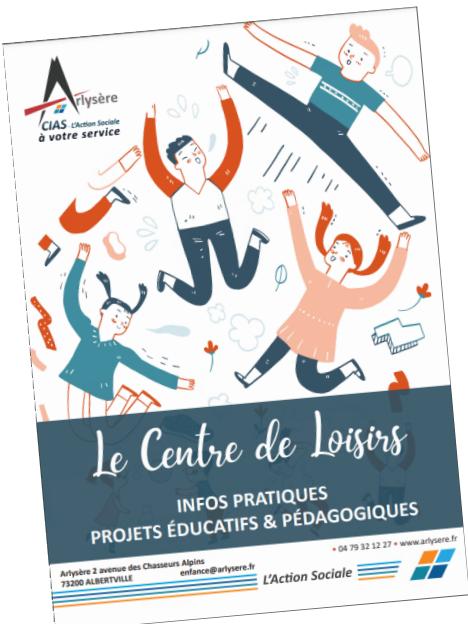
@ petite.enfance@arlysere.fr

HORAIRES DU GUICHET UNIQUE	
8h30	→ 12h00
13h30	→ 17h30
<i>Et le vendredi</i>	
8h30	→ 12h00 - 13h30 → 16h30



LE GUICHET UNIQUE PETITE ENFANCE-ENFANCE

- Il consiste à centraliser toutes les demandes relatives au public 0/11 ans.
- Il enregistre les demandes d'inscription petite enfance étudiées en commission d'attribution.
- Il enregistre les demandes d'inscription pour les activités périscolaires et centre de loisirs
- Il facilite et simplifie les démarches administratives des administrés grâce à un seul numéro de téléphone.
- Chaque demande est ensuite orientée vers le bon interlocuteur.



**2 plaquettes
d'information
recensent tous
les services en
direction du
public 0/11 ans**

Consultable sur
le site
www.arlysere.fr



L'Action Sociale

4

LA PETITE ENFANCE

NOUVEAU

En 2024, un primo accueil a été mis en place au sein du guichet unique. Ces temps d'accueil, consistent à recevoir les familles dans un espace confidentiel afin de les renseigner plus en détail sur leurs besoins.

- **380 inscriptions** petite enfance et près de **600 inscriptions** enfance ont été enregistrées par le guichet unique
- **249 jours** d'ouverture au public

LES ACCUEILS

1 483 accueils physiques



4 236 appels



371 mails



889 rendez-vous pris pour les relais petite enfance

Soit en moyenne
24 contacts
par jour d'ouverture



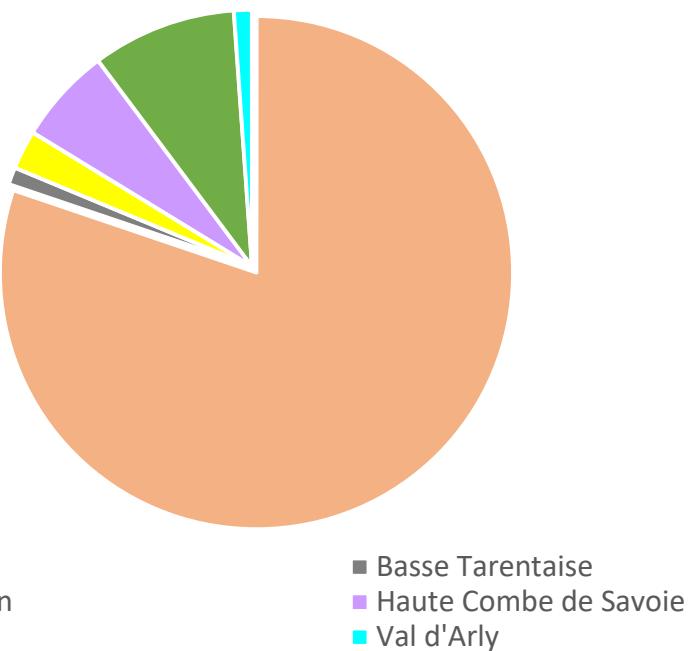
4

LA PETITE ENFANCE

Le guichet unique couvre tout le territoire Arlysère mais il reste principalement sollicité par les familles pour 3 secteurs :

- ▶ **80 %** de son activité concernent les structures basées sur Albertville,
- ▶ **9 %**, pour le secteur d'Ugine
- ▶ **6 %** pour le secteur de la Haute Combe de Savoie.

Répartition géographique



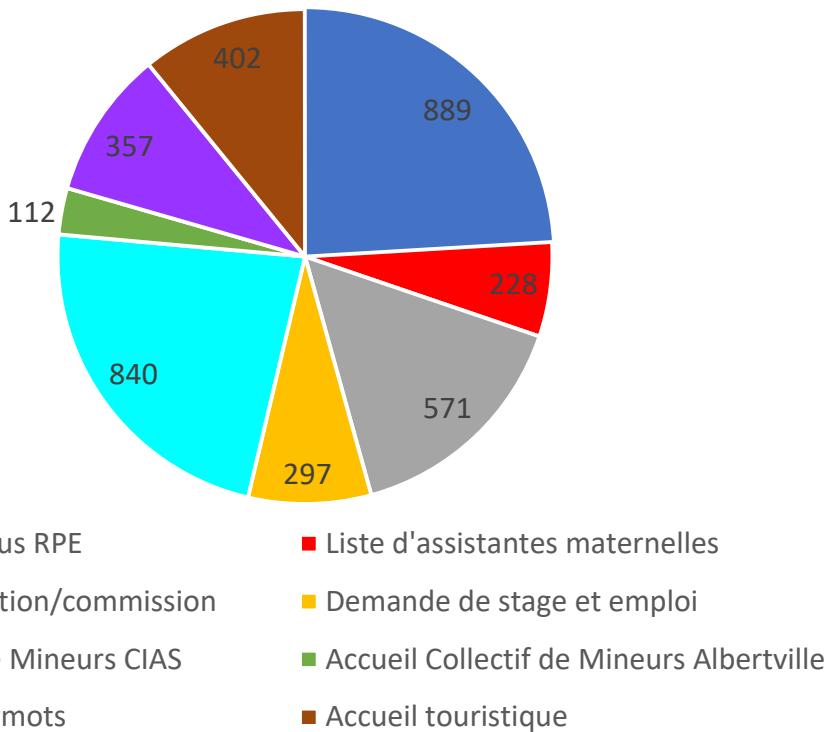
4

LA PETITE ENFANCE

- L'activité du guichet unique est stable par rapport à 2023. L'accueil téléphonique représente la principale activité du service, soit 70% des contacts contre 24% pour l'accueil physique et 6% pour les courriels.
- Le service est aujourd'hui **identifié par les familles**.
- On relève 3 pics d'activité courant de l'année :
 - **En janvier** : les inscriptions pour l'accueil touristique
 - **En mai** : les inscriptions pour le Printemps des marmots
 - **En juillet** : les inscriptions pour l'enfance

Type de renseignements

Les renseignements donnés par le guichet unique sont divers et variés. La prise de rendez-vous pour les relais, la gestion des inscriptions pour le service enfance-jeunesse ainsi que la commission d'attribution restent les activités principales.



2 - LE PUBLIC

Le service petite enfance est un service en direction :

- des enfants âgés de **0 à 3 ans**
pour les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE)
- des enfants âgés de **0 à 6 ans**
pour les relais petite enfance (RPE).

Au 31 décembre 2023, on comptabilise **1592 enfants de moins de 3 ans** sur le territoire Arlysère (*données statistiques CAF*).

Le service petite enfance accueille **22,73 %** de ces enfants au sein de ses structures avec des disparités par secteur géographique en lien avec l'offre d'accueil chez les assistantes maternelles et également le taux d'activité professionnelle des parents.

L'accueil familial vient compléter l'offre de service avec 778 places potentielles sur le territoire. Ainsi, Arlysère bénéficie d'un **taux de couverture global de 64%** (60,3% au niveau national).

Secteur	Nombre d'enfants 3 ans	Enfants accueillis dans les EAJE	
		Nombre	%
Albertville*	657	81	12,33 %
Basse tarentaise	141	13	9,22 %
Beaufortain	95	54	56,84 %
Haute Combe de Savoie	408	80	19,61 %
Ugine**	242	81	33,47 %
Val d'Arly	49	48	97,96 %
Hors secteur		5	
Arlysère	1592	362	22,73 %

* dont les communes de Grignon, Pallud, Venthon

** dont les communes de Allondaz, Césarches, Marthod et Thénésol

LA PETITE ENFANCE

CARTE
STRUCTURES D'ACCUEIL



3 - LES ÉQUIPEMENTS

3-1 Les Établissements d'Accueil du Jeune Enfant :

- **10 structures**
- **188 places**

SECTEUR	STRUCTURES	NBRE DE PLACES
Albertville	Multi-accueil Le Carrousel	50 places
	Crèche familiale Les Minipouces	16 places
	Micro-crèche La ribambelle	10 places
Beaufortain	Multi-accueil Galipette	16 places
	Micro-crèche Les Doudous	12 places
Haute Combe de Savoie	Micro-crèche La Maison des Doudous	9 places
	Multi-accueil itinérant Roul'Boutchou	8-10 places
Ugine	Multi-accueil Chantecler	37 places
Val d'Arly	Multi-accueil La Maison des Lutins	16 places
	Multi-accueil Les P'tits Malins	12 + 10 places
Total nombre de places		188 places permanentes + 10 places touristiques

→ - 1 place par rapport à 2023 :

- Crèche familiale les Minipouces (-14 places)
- Multi-accueil Galipette (+1 place)
- Micro-crèche La Ribambelle (+10 places)
- Micro-crèche Les p'tits malins (+ 2 places)

La baisse de la capacité d'accueil familial (départ d'assistantes maternelles) a été compensée par l'augmentation des places collectives.



3-2 Les relais petite enfance (RPE)

- **5 relais (3,7 ETP)**
- **239 assistantes maternelles**
- **778 places**



Secteur	Nbre ETP	Nbre d'Assistantes Maternelles (en activité)	Nbre de places
Albertville	1,5	98	304
Basse Tarentaise	0,5	29	107
Beaufortain	0,4	9	26
Haute Combe de Savoie	0,8	66	220
Ugine – Val d'Arly	0,5	37	121
TOTAUX	3,7	239	778

On constate une baisse du nombre d'assistantes maternelles par rapport à 2023 (-6) mais une augmentation du nombre de places (+15) en raison de l'augmentation du nombre d'agrément par professionnelle.

On observe un taux de couverture théorique de 48,87% pour l'accueil familial (31,5% au niveau national en 2022).

On enregistre **3,7 ETP** pour **239** assistantes maternelles, soit **1 ETP pour 65** professionnelles (*préconisations CAF 1 ETP pour 70*)

4 - L'ACTIVITÉ 2024

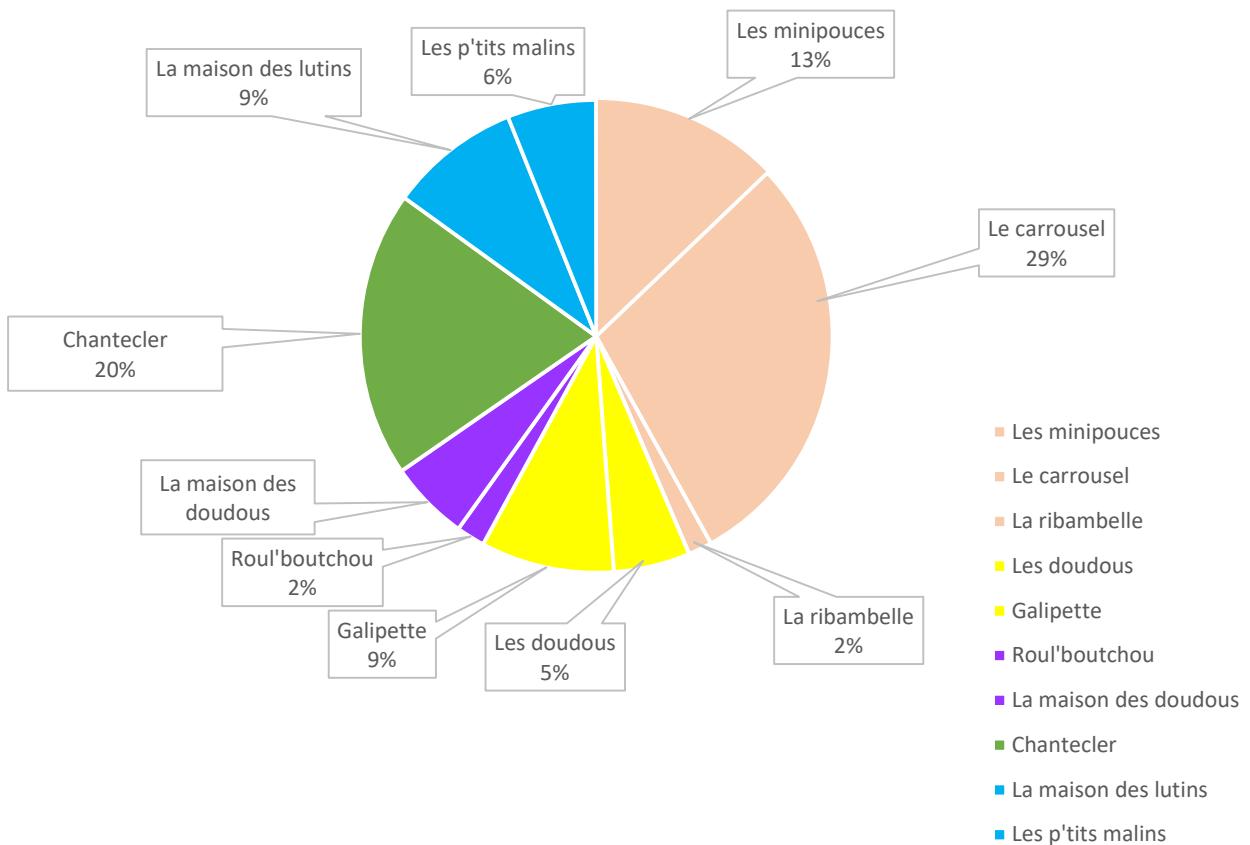
4 – 1 – L'ACTIVITE PSU

Secteur	Structures	Heures facturées	Taux d'occupation	Nbre d'enfants accueillis
Albertville	Le carrousel	87 859,61	65,74 %	96
	Les minipouces	38 886,22	54,57 %	32
	La ribambelle	4 888,37	61,88 %	13
Beaufortain	Les doudous	15 837,69	66,32 %	20
	Galipette	27 567,25	73,12 %	29
Haute Combe de Savoie	Roul' boutchou	5 923,56	50,35 %	21
	La maison des doudous	16 586,78	74,13 %	34
Ugine	Chantecler	59 163,31	63,48 %	87
Val d'Arly	La maison des lutins	27 071,64	68,06 %	33
	Les p'tits malins	18 372,91	66,89 %	27
TOTAUX		302 157,34	64,43 %	392

On compte **392 enfants** accueillis dans les 10 EAJE dont **30** ont fréquenté plusieurs structures.

Au 31/12/2024, on enregistre **1,40 enfants par place d'accueil** en moyenne sur les 10 établissements.

NOMBRE D'HEURES FACTURÉES PAR STRUCTURE



Les structures d'Albertville (Le Carrousel , La Ribambelle et Les Minipouces) représentent **44%** de l'activité globale du service.



Le secteur de la Haute Combe de Savoie enregistre **7,44 %** de l'activité alors que **25,60 %** des enfants de moins de 3 ans du territoire sont domiciliés sur ce territoire.

4

LA PETITE ENFANCE

L'accueil des enfants porteurs d'un handicap

► 2,55% des effectifs des structures concernent des enfants porteurs d'un handicap.

	Nb d'enfants accueillis	Nb d'enfants porteurs de handicap	% handicap
Les Minipouces	32	1	3,13 %
Le Carrousel	96	4	4,17 %
La Ribambelle	13	/	/
Chantecler	87	5	5,75 %
Les P'tits malins	27	/	/
Galipette	29	/	/
Roul' boutchou	21	/	/
La Maison des lutins	33	/	/
La Maison des doudous	34	/	/
Les Doudous	20	/	/
	392	10	2,55%

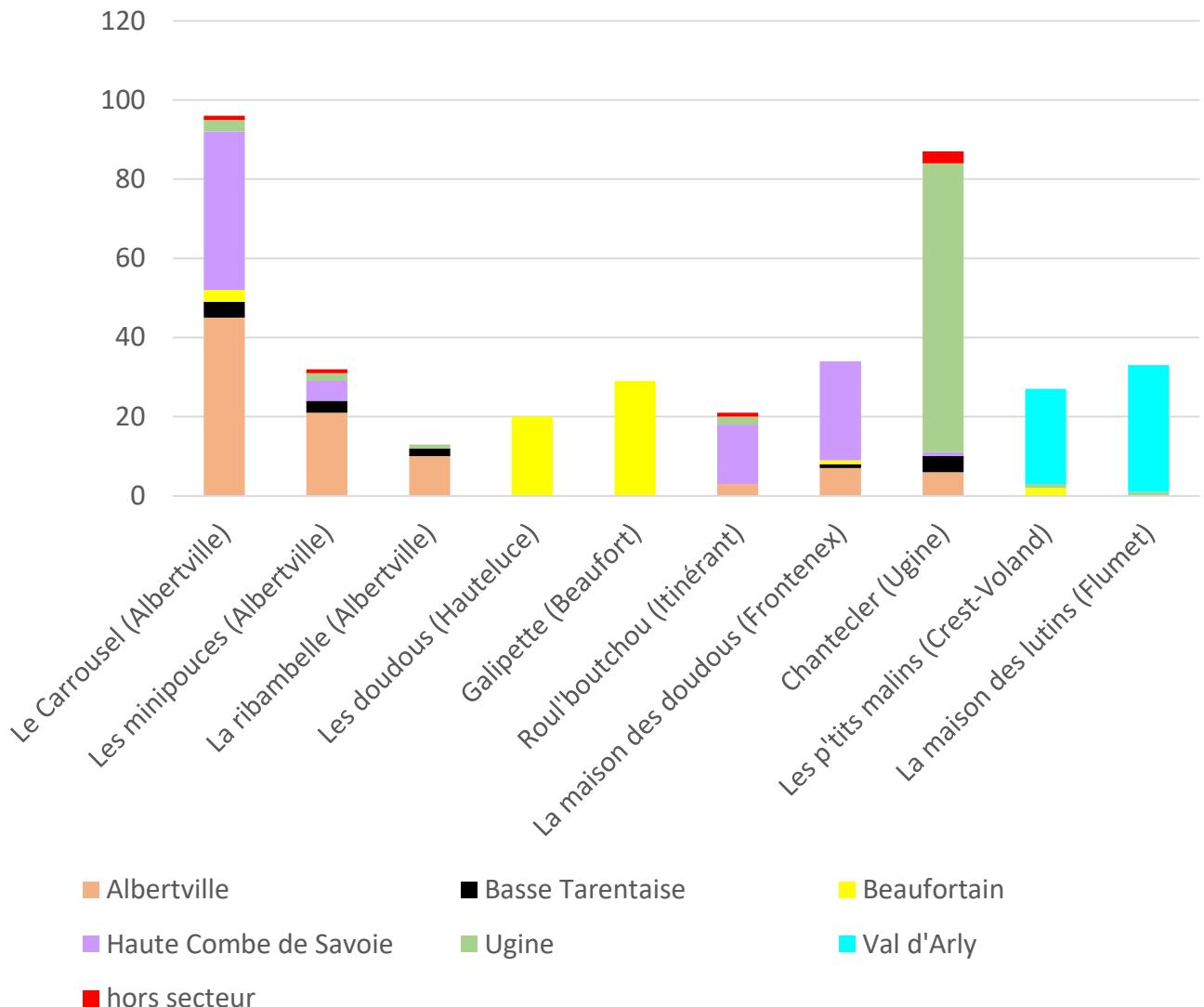
Familles en insertion professionnelle

- 19,90 % des familles accueillies suivent un parcours d'insertion professionnelle. Ce pourcentage varie en fonction des secteurs entre 3,03% et 42,86%.
- 21,17 % d'entre elles sont considérées par la CAF sous le seuil de pauvreté (*participation inférieure à 1 € de l'heure*)

	% seuil pauvreté	% insertion professionnelle
Les Minipouces	21,88 %	15,63 %
Le Carrousel	20,83 %	26,04 %
La Ribambelle	15,38 %	38,46 %
Chantecler	22,99 %	22,99 %
Les P'tits malins	14,81 %	3,70 %
Galipette	10,34 %	6,90 %
Roul' boutchou	47,62 %	42,86 %
La Maison des lutins	0 %	3,03 %
La Maison des doudous	32,35 %	23,53 %
Les Doudous	30,00 %	10,00 %
	21,17 %	19,90 %



ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES ENFANTS ACCUEILLIS DANS LES STRUCTURES



■ Albertville

■ Basse Tarentaise

■ Beaufortain

■ Haute Combe de Savoie

■ Ugine

■ Val d'Arly

■ hors secteur

Le multi-accueil Le Carrousel compte dans ses effectif **41%** d'enfants domiciliés sur la Haute Combe de Savoie, **16%** pour la crèche familiale Les Minipouces.

Ce constat s'explique par le **manque de places d'accueil sur ce secteur**.

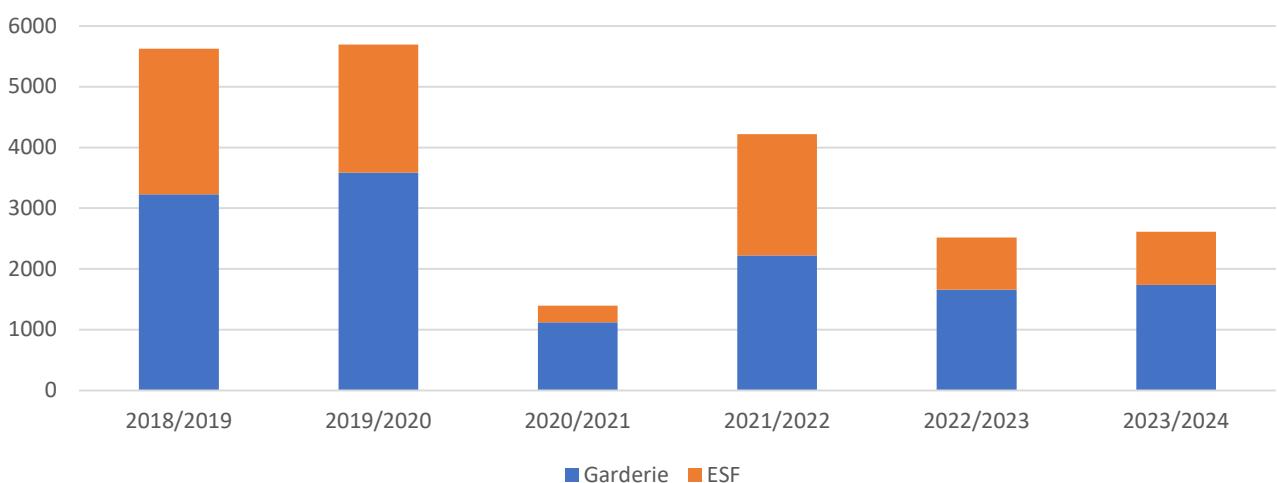
4-2 L'ACTIVITE ACCUEIL TOURISTIQUE

Dans le cadre d'une **convention de gestion avec la commune de Crest Voland**, le CIAS gère **10 places d'accueil touristique** sur la saison d'hiver en complément des places permanentes.

L'activité touristique reste stable par rapport à l'année précédente. On enregistre un taux d'occupation de **48,01%**.

On compte **68 jours d'ouverture** du 26 décembre 2023 au 31 mars 2024. Au regard des difficultés de recrutement, le multi-accueil a fermé ses portes le week-end.

- **175** enfants de touristes ont été accueillis contre 155 l'année précédente.

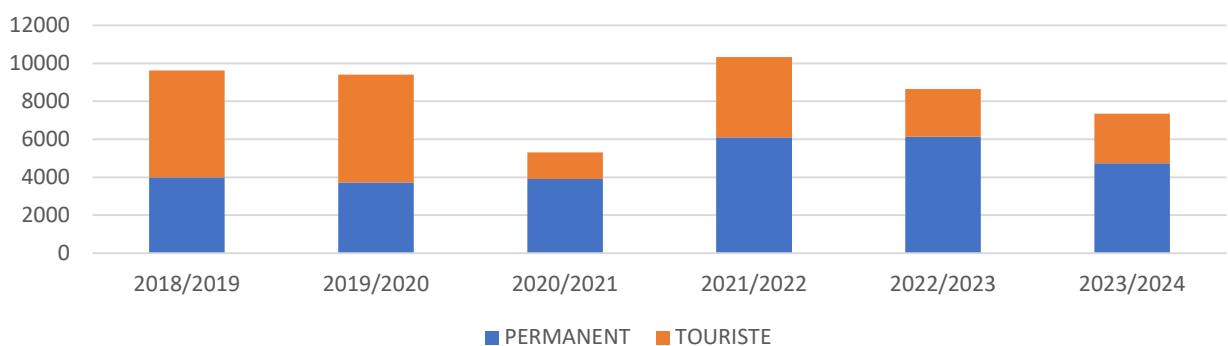


4

LA PETITE ENFANCE

L'activité touristique a représenté sur la saison 2023-2024, **35,5 %** de l'activité globale de la structure contre 29,10 % en 2022-2023.

Evolution de la répartition de l'activité touristique et permanente (en nombre d'heures)



Le coût de fonctionnement lié à l'activité touristique pour la saison d'hiver 2023-2024 s'élève à **35 856 €** couvert en totalité

- par les recettes familles : **24 001 €**
- la commune de Crest Voland : **11 855 €**

4

LA PETITE ENFANCE

4-3 - L'ACTIVITE DES RELAIS PETITE ENFANCE

Les 5 relais couvrent les 39 communes d'Arlysère.

Le nombre de renseignements donnés aux assistantes maternelles et familles diminue en 2024 (-20% par rapport à 2023). Cette évolution s'explique d'une part par la création de nouveaux services payants qui permettent aux assistantes maternelles de gérer leurs relations professionnelles avec les parents et d'autre part, par la baisse de sollicitations en raison des connaissances acquises en raison de leur ancienneté. Toutefois, la complexité des demandes à traiter vient compenser la baisse de rendez-vous.

Le nombre d'animations a augmenté de 7,5% par rapport à 2023 en raison de la mise en place d'un temps collectif supplémentaire sur Albertville. Ainsi 37 enfants de plus qu'en 2023 ont pu bénéficier d'animations.

Relais	Nb de journées d'ouverture	Nb de rdv physiques	Mails + rdv téléphoniques	Nb d'animations	Nb d'enfants accueillis
Albertville	233	632	887	132	130
Basse Tarentaise	102	41	63	55	55
Beaufort	94	13	153	29	17
Frontenex	153	174	388	113	110
Ugine – Val d'Arly	103	198	248	59	52
TOTAL	685	1058	1739	388	364

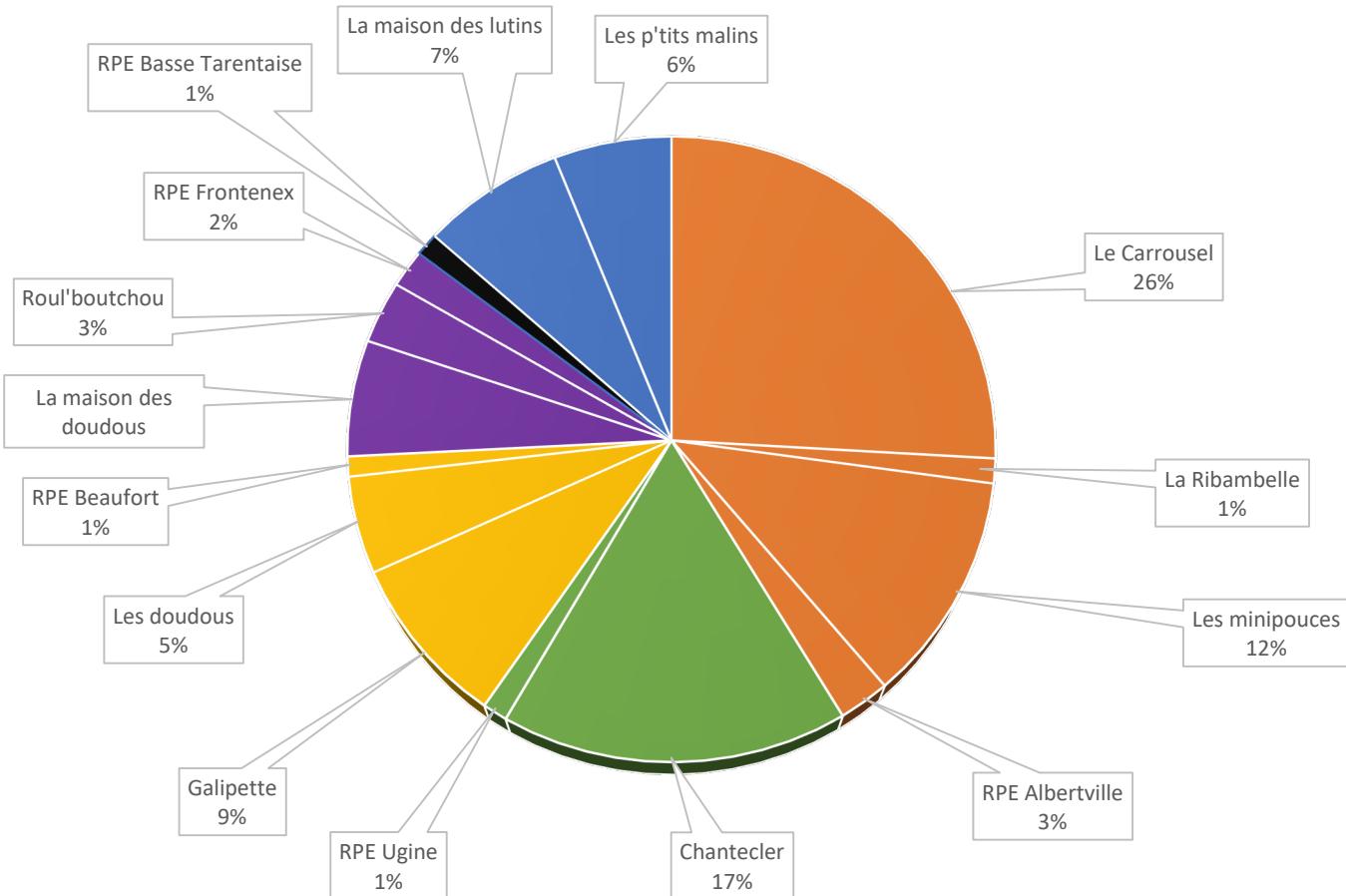
Le service a assuré **685** journées de permanence et **1 058** rendez-vous physiques sur l'année dont **60 %** sur le secteur d'Albertville.

364 enfants différents ont pu bénéficier d'animations et **97** assistantes maternelles, soit **39 %** d'entre-elles.

5 - LES FINANCES

Le budget de fonctionnement 2024 du service petite enfance s'élève à **4 167 175,28 €**. En hausse de **202 394 €**, soit **5,10 %** en raison d'une part, de l'augmentation des charges de personnel (renfort des équipes et recrutement d'un agent de restauration sur Le carrousel) et d'autre part, par l'augmentation des charges à caractère général (maintenance, contrat de service, frais de télécommunications).

RÉPARTITION DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT PAR STRUCTURE

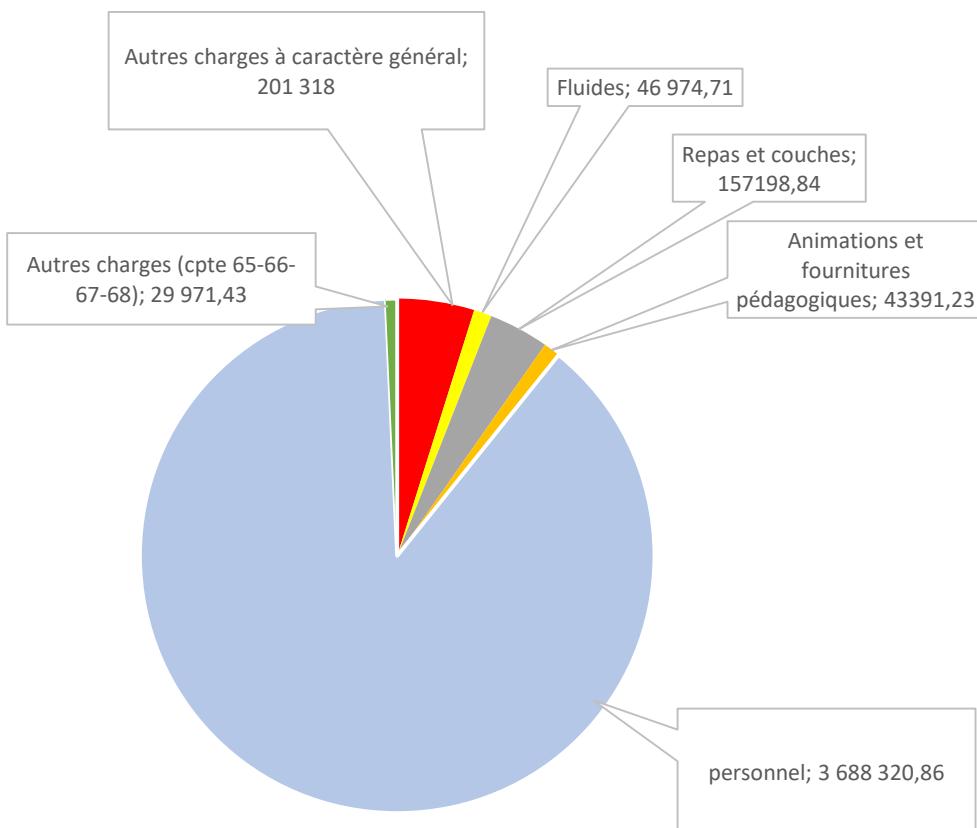


Le coût moyen **par place** s'élève à **20 410 €**.

Le coût **horaire** moyen s'élève quant à lui à **13,27 €** et s'échelonne entre **10,69 €** et **25,17 €/ heure**.

Concernant les relais, le coût moyen par ETP s'élève à **89 175€**. Il varie entre **69 629€** et **107 755€** par ETP en fonction des relais.

RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR POSTE



Le principal poste de dépense reste les charges de personnel **88,50 %**

Les couches et repas représentent **3,77 %** du budget des EAJE.

4

LA PETITE ENFANCE

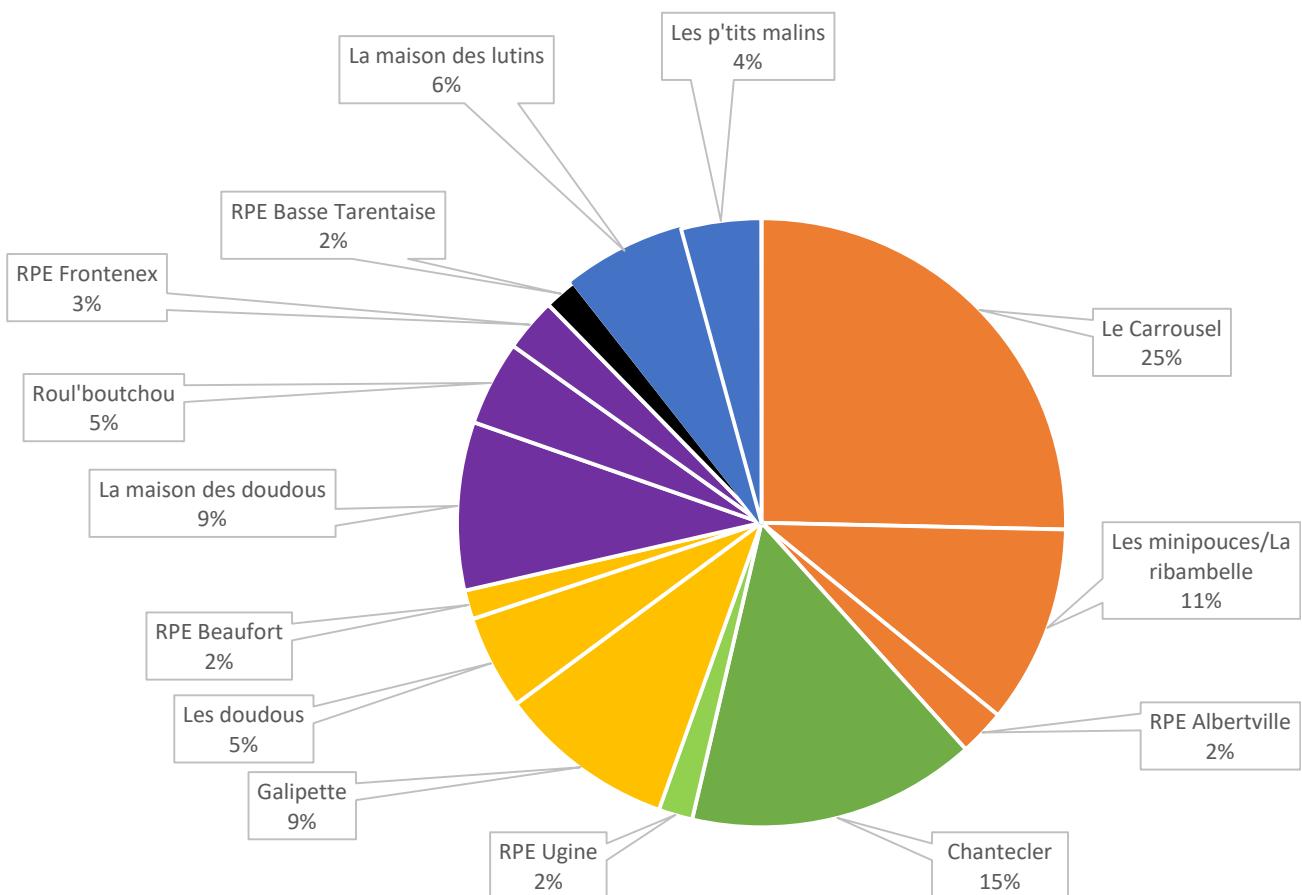
Pour 188 places et 5 relais petite enfance, le reste à charge pour la collectivité s'élève à **1 275 569,22 €** réparti de la façon suivante :

- **1 143 172,38 €** pour les EAJE
- **132 396,84 €** pour les RPE

En comparaison à l'année 2023, le reste à charge a augmenté de **79 900 €**.

Le coût moyen par place pour la collectivité s'élève à **6 080 €** (5 618 € en 2023) et varie entre **5 037 €** et **12 649 €**.

RÉPARTITION DU RESTE À CHARGE PAR STRUCTURE



4

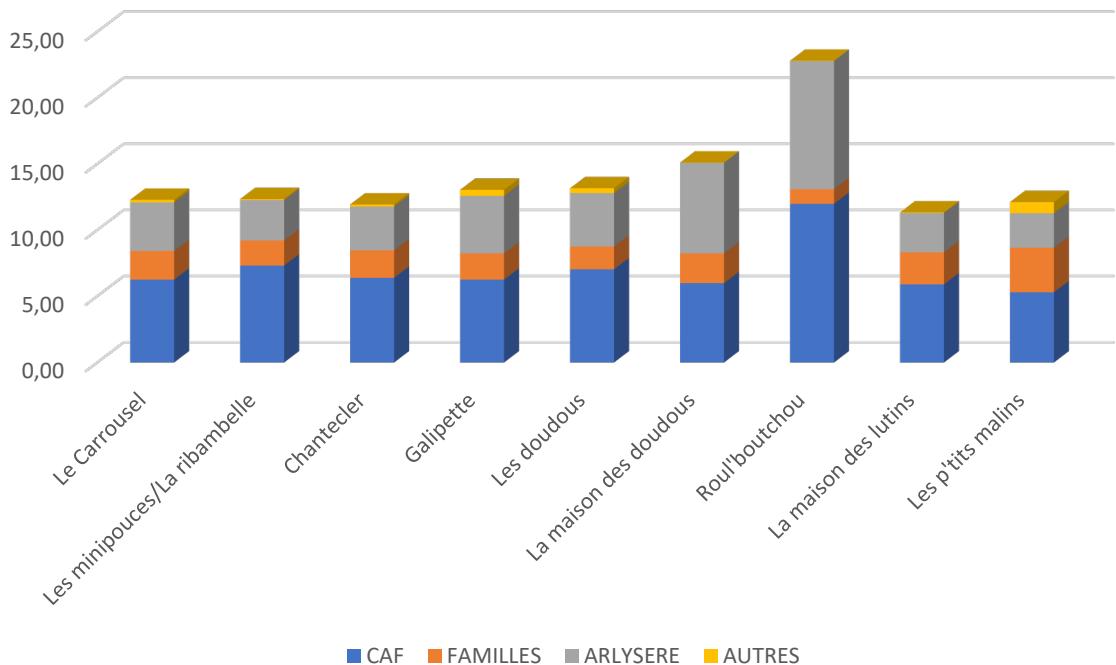
LA PETITE ENFANCE

Le service compte 3 principaux financeurs :

- La CAF
- Les familles
- La collectivité

Le principal financeur du service petite enfance reste la CAF avec un montant total de **2 159 959,36 € (PSU et CTG)**.

Répartition du coût horaire par financeur



6 - LES RESSOURCES HUMAINES

Le service emploie **97 agents** au 31/12/2024,

57	6	32	+2
Titulaires	CDI	CDD	Contrat d'apprentissage

soit **83,65 ETP** pour
une masse salariale de
3 688 320,86€
= **88,50 %** des dépenses
de fonctionnement

La masse salariale a augmenté de 3,06 % → + 109 524,06 € par rapport à 2023 en raison du renfort des équipes suite à l'augmentation de la capacité d'accueil sur Chantecler et le recrutement d'un agent de restauration sur le Carrousel.

En 2024, on enregistre :

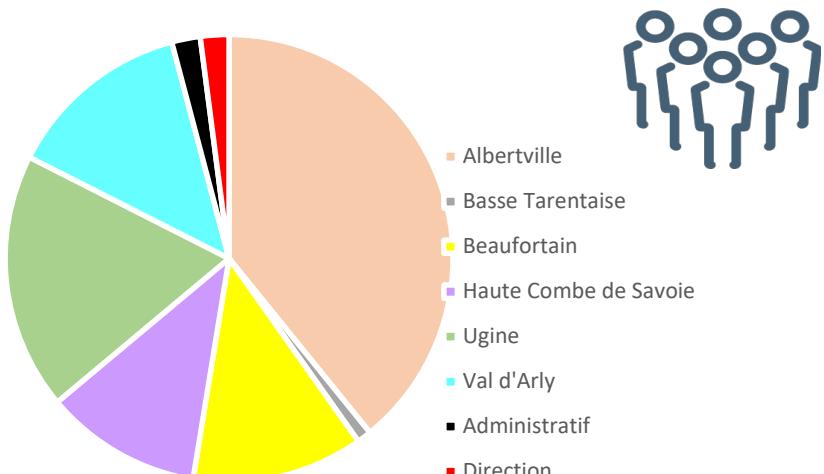
- 2 titularisations
- 2 recrutements par voie de mutation
- 1 mutation vers une autre collectivité
- 2 changements de structure
- 2 départs à la retraite

*4 demandes de disponibilité
1 changement de service (vers le service)*

→ **46 agents** occupent
un poste à temps
complet (47%).

100 % des agents
sont des **femmes**.

RÉPARTITION DES AGENTS PAR SECTEUR



7 – LES COMMISSIONS

7-1 La commission d'attribution

En 2024, le fonctionnement de la commission a été modifié pour prendre en compte le calendrier scolaire (libération des places en septembre suite au départ des enfants).

Dorénavant, la commission se réunit au minimum une fois courant du premier trimestre pour attribuer les places entre le 1^{er} août et le 1^{er} octobre de l'année N.

Pour les dates d'entrée en dehors de cette période, au regard du faible nombre de places qui se libèrent, les places sont attribuées le cas échéant et selon les critères d'attributions.

Ainsi en 2024, la commission s'est réunie 2 fois :

- 8 février
 - 23 mai
- } **150 places attribuées**

En dehors de ces 2 commissions, il a été attribué des places en cours d'année pour combler rapidement les places restées vacantes

- 16 septembre
 - 11 octobre
 - 22 janvier 2025
- } **45 places attribuées**

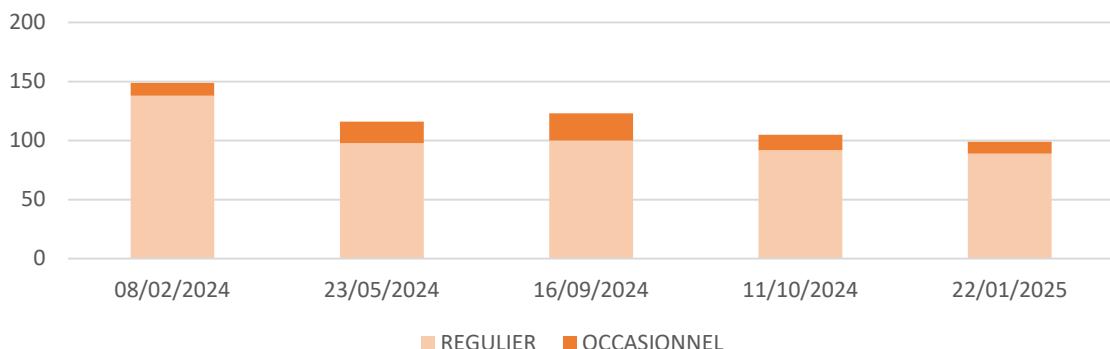
592 demandes d'inscription ont été étudiées :

- 517 pour le mode d'accueil régulier
- 75 pour le mode d'accueil occasionnel

Parmi ces demandes, **380 concernaient des nouvelles inscriptions**.

Les autres sont des demandes reportées d'une commission sur l'autre.

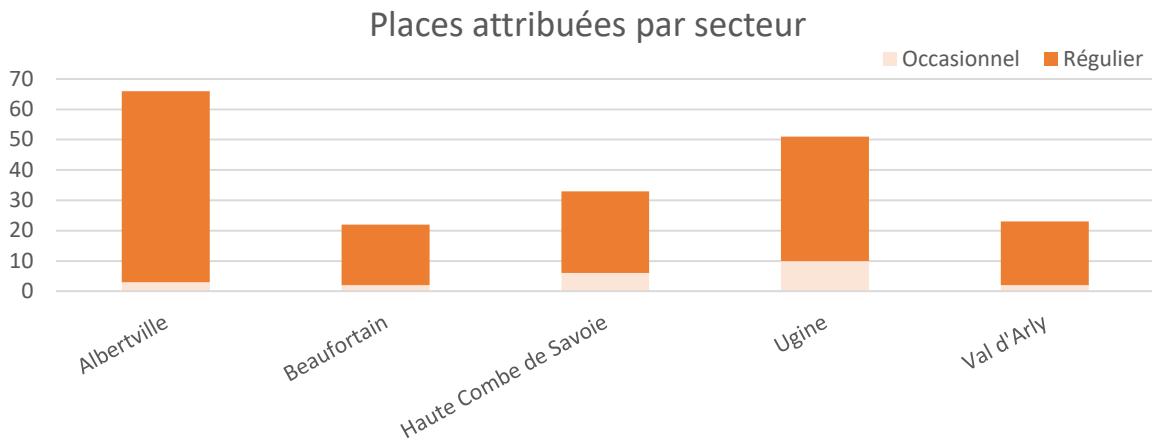
NOMBRE D'INSCRIPTIONS ETUDIEES



4

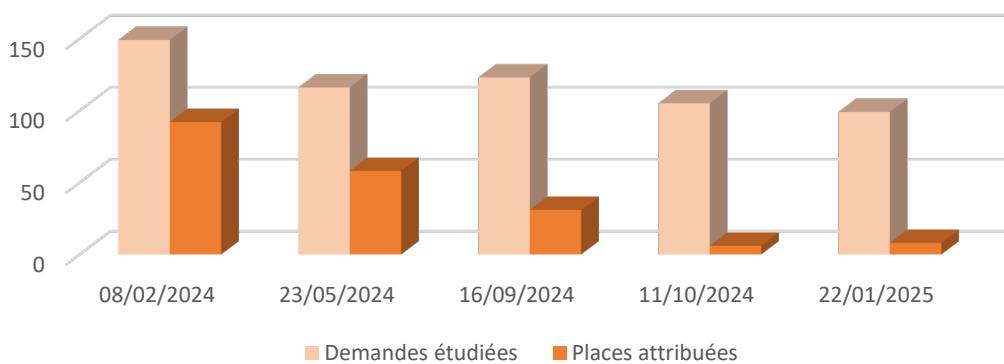
LA PETITE ENFANCE

Lors des commissions, **172 places** ont été attribuées en **mode régulier** et **23 places** en mode **occasionnel**.

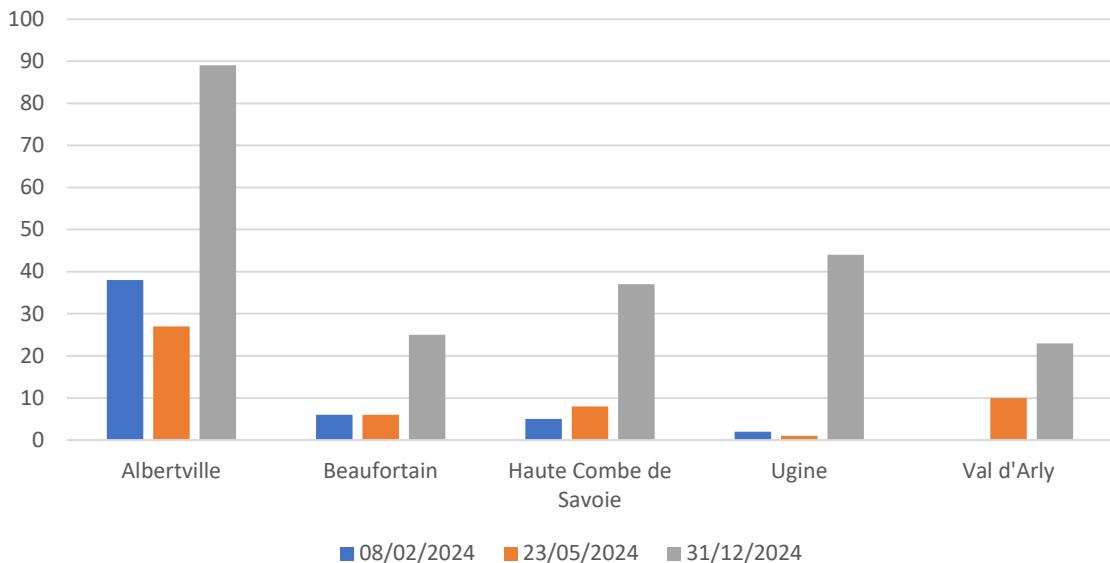


56.85% des familles ayant déposé une demande d'inscription obtiennent une place.

Ratio demandes étudiées/places attribuées



EVOLUTION DE LA FILE ACTIVE PAR SECTEUR



La file active

La file active fluctue tout au long de l'année pour atteindre son paroxysme en fin d'année avant la commission principale qui attribue les places pour le mois de septembre. Ainsi, pour considérer la demande, il convient d'analyser le nombre d'inscriptions après les 2 premières commissions de l'année.

On constate que le secteur d'Albertville enregistre une file active importante par rapport aux autres secteurs.

A noter que la création des **5 places supplémentaires sur Ugine** a permis de réduire nettement la file active sur ce secteur.

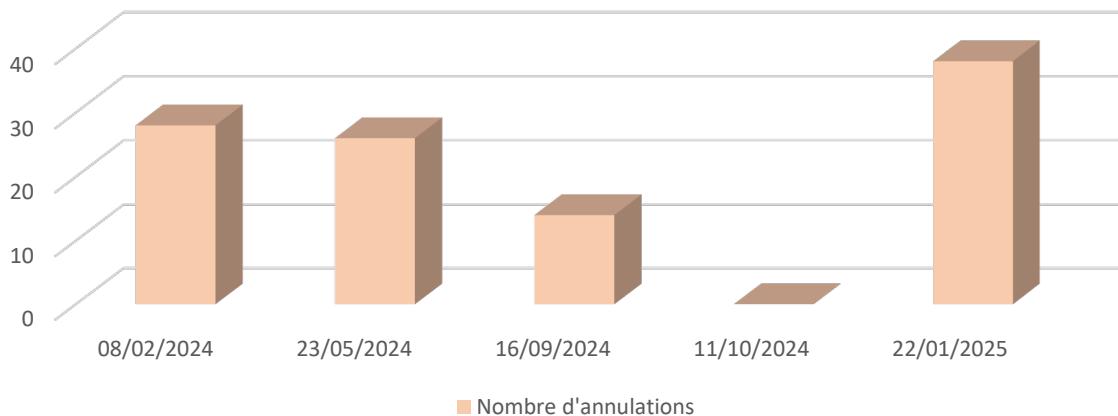
Parmi les places attribuées, **16,9 %** des familles (**33 places**) refusent la place pour différentes raisons :

- Obtention d'un autre mode de garde
- Changement de situation

5,1% des familles demandent une nouvelle étude de leur demande pour obtenir leur premier choix de structure d'affectation.

Ces refus sont en diminution par rapport aux années précédentes en raison d'une mise à jour des demandes en amont de la commission pour toutes les anciennes inscriptions.

NOMBRE D'ANNULATIONS D'INSCRIPTION



7-2 La commission opérationnelle

En 2024, la commission s'est réunie 3 fois pour échanger sur différents thèmes :

- Bilan d'activité 2023
- Evolution des besoins sur le secteur d'Albertville
- Bilan d'activité 2024 dans le cadre de la CTG

8 – LA DÉMARCHE QUALITÉ

Le service petite enfance est engagé dans une **démarche qualité** et notamment avec la mise en place de **2 types de questionnaires** :



- **Questionnaire 1^{er} contact**
→ 115 envoyés
adressé à toutes les familles à l'issue de la période d'adaptation
- **Questionnaire de satisfaction**
→ 239 envoyés
adressé une fois par an au printemps.

Sur l'ensemble des questionnaires adressés aux familles, le taux de retours représente :

- **46,86%** pour le questionnaire de satisfaction (112/239)
- **43,47%** pour le questionnaire 1^{er} contact (50/115)

Il ressort globalement de ces questionnaires un **niveau de satisfaction des familles égal à 97%**.

Parmi les insatisfactions, l'amplitude d'ouverture ou les périodes de fermeture sur le beaufortain ou le Val d'Arly ne correspondent pas toujours aux besoins des familles.

En 2024, les questionnaires ont été remis à jour en adéquation avec le fonctionnement actuel du service.

9 – LES ACTIVITES ET MANIFESTATION EN DIRECTION DES 0-6ANS

Le Printemps des marmots

En 2024, le Printemps des marmots s'est déroulé du 21 mai au 1er juin.

Il s'agit de la sixième édition.

La manifestation est organisée en partenariat avec différents acteurs locaux. Elle a pour objectifs de faire découvrir aux enfants de 0 à 6 ans des activités ludiques, culturelles et d'éveil dans le cadre du soutien à la parentalité.

On comptabilise plus de **631** enfants inscrits sur les différents animations proposées durant ces 10 jours.



Les activités proposées tout au long de l'année

Les enfants accueillis dans les structures et lors des animations des relais petite enfance bénéficient d'un programme d'activités riche et varié.

Le coût total de ces activités s'élève à **23 000 €** en 2024.

Une plaquette d'information est éditée chaque année à destination des parents.



10 - LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2024

■ **La baisse de la capacité d'accueil de la crèche familiale**

En 2024, on enregistre 3 démissions et un départ en retraite d'une assistante maternelle entraînant la baisse de la capacité d'accueil de la crèche familiale Les Minipouces de 30 à 16 places.

■ **L'ouverture de la micro-crèche La Ribambelle**

L'ouverture au 1^{er} septembre 2024, de la micro-crèche La Ribambelle a permis d'offrir 10 places supplémentaires aux familles. Installée au sein de la Maison de l'enfance Simone Veil, dans des locaux récents et conformes aux règles de sécurité, cette structure accueille des enfants âgés de plus de 18 mois.

■ **L'augmentation de la capacité d'accueil sur le multi-accueil Galipette**

Au regard de la demande sur le secteur du beaufortain, la capacité d'accueil du multi-accueil Galipette est passée de 15 à 16 places.

■ **Les travaux de rénovation sur le multi-accueil Chantecler**

Une première phase de travaux de rénovation a été lancée sur le multi-accueil Chantecler pour améliorer les conditions d'accueil des enfants et les conditions de travail du personnel (installation de panneaux acoustiques, création d'un nouveau dortoir, achat de nouveaux mobiliers, module de psychomotricité et jeux extérieurs). Ces travaux ont été financés à hauteur de 80% par la CAF dans le cadre d'une subvention d'investissement.

■ **La mise en place d'une journée inter-services**

Une première journée inter-services a été organisée en novembre 2024, rassemblant l'ensemble des agents du service avec **3 objectifs principaux : se connaître, se former, renforcer la cohésion d'équipe.**

■ **L'inauguration de nouveaux locaux pour le RPE d'Ugine**

En septembre 2024, le relais petite enfance d'Ugine s'est installé dans de nouveaux locaux partagés avec le centre social de la Ville et les services de la PMI.

11 - LES PERSPECTIVES

■ **La création d'un pôle petite enfance – enfance jeunesse**

Au 1^{er} janvier 2025, un pôle petite enfance-enfance jeunesse sera créé en lien avec le guichet unique. Cette nouvelle organisation permettra d'harmoniser les pratiques et les outils de communication.

■ **La dématérialisation des questionnaires de satisfaction**

Chaque année, 2 types de questionnaire sont adressés aux familles pour connaître leur degré de satisfaction sur le service. En 2025, les questionnaires seront entièrement dématérialisés.

■ **La crèche familiale**

La baisse de la capacité d'accueil de la crèche familiale devrait se poursuivre en 2025 avec le départ prévu de 2 assistantes maternelles. Une réflexion devra être portée sur le fonctionnement de cette structure.

■ **La mise en place d'actions de prévention en santé**

Des temps de formation en direction des professionnels petite enfance vont être mis en place par les 2 référents santé accueil inclusif (RSAI) sur les thèmes de la santé et sécurité.

■ **L'extension du Printemps des marmots sur le secteur d'Ugine**

En parallèle du Printemps des marmots, la ville d'Ugine organisait chaque année, la semaine de la petite enfance en mars. A compter de 2025, la manifestation sera portée par le CIAS, détenteur de la compétence petite enfance.

■ **La deuxième phase des travaux sur Chantecler**

Pendant la fermeture en août 2025, la deuxième phase des travaux va être lancée permettant la création d'un nouvel espace vestiaire et buanderie ainsi que la réfection des peintures et la pose d'un nouveau sol.

■ **Le déménagement de la micro-crèche les Doudous sur les Saisies**

Pour permettre la réalisation des travaux au sein du bâtiment abritant la micro-crèche les Doudous, les enfants seront accueillis sur les Saisies de mai à octobre 2025, dans un local mis à disposition par l'ESF via la commune d'Hauteluce.

LES PERSPECTIVES

11 - LES PERSPECTIVES

■ **Le projet de Frontenex**

Un projet de construction d'une nouvelle structure petite enfance permettra d'augmenter la capacité d'accueil de 14 places sur ce territoire en forte demande. Le début des travaux est prévu en 2025.

■ **La séparation de l'accueil touristique de l'accueil permanent dans le Val d'Arly**

A la demande de la PMI, l'accueil touristique sera séparé de l'accueil permanent.

L'accueil des enfants du pays se fera dans des nouveaux locaux. Les travaux sont pris en charge par la commune de Crest-Voland. L'installation est prévue pour décembre 2025.

LES PERSPECTIVES



Enfance Jeunesse





LE SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Le service enfance jeunesse œuvre en direction des enfants scolarisés, âgés de 3 ans à 11 ans (jusqu'au CM2) ainsi que pour les adolescents, collégiens et lycéens, âgés de 11 à 17 ans, sur les territoires de la Haute Combe de Savoie et de la Basse Tarentaise (uniquement pour l'extrascolaire).

Sur les territoires du Val d'Arly et du Beaufortain, les actions enfance jeunesse sont portées par les centres sociaux, via les associations « Vivre en Val d'Arly » et « l'Association d'Animation du Beaufortain ». Les communes d'Albertville et d'Ugine ont leur propre service en gestion municipale.

Le service enfance jeunesse géré par le CIAS Arlysère est organisé en 3 branches :

- L'enfance (3-11 ans) : accueils collectifs de mineurs
- La jeunesse (11-17 ans)
- L'accueil périscolaire (3-11ans)

1 - LES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS (ACM)

Le CIAS gère 3 accueils collectifs de mineurs sur les secteurs de la Haute Combe de Savoie et la Basse Tarentaise.

Ces établissements fonctionnent pendant les vacances scolaires et les mercredis scolaires.

Secteur	Structure
Haute Combe de Savoie	Centre de loisirs - Verrens-Arvey
Basse Tarentaise	Centre de loisirs – Tours-en-Savoie
Haute Combe de Savoie	Centre de loisirs – Gilly-sur-Isère

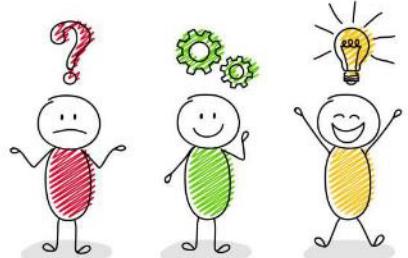
1-1 : LE PUBLIC

En 2024, on compte **680 enfants** différents accueillis au sein des trois accueils collectif de mineurs. **90%** d'entre eux sont domiciliés sur les secteurs de la Basse Tarentaise et de la Haute Combe de Savoie, soit **606 enfants**. Ainsi **33,16 %** des enfants des 2 secteurs sont accueillis au sein des établissements gérés par le CIAS.

Secteurs	Nombre d'enfants âgés de 3 à 11 ans	Nombre d'enfants accueillis au sein des centres de loisirs	Pourcentage du public accueilli
BASSE TARENTAISE	463	126	27 %
HAUTE COMBE DE SAVOIE	1364	480	35 %
AUTRES SECTEURS	/	74	/
TOTAL	1 827	680	33,16 %

5

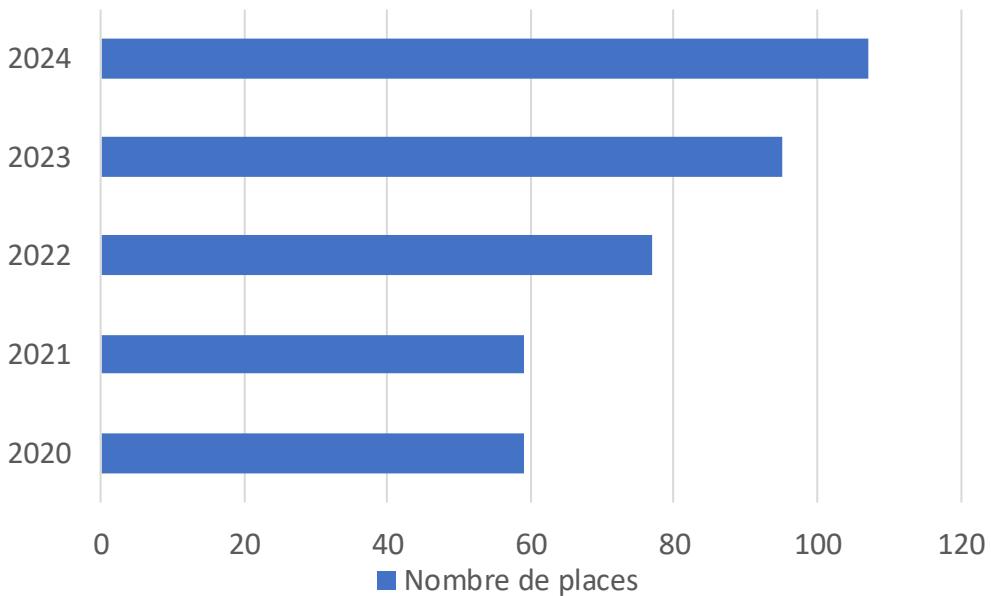
ENFANCE JEUNESSE



1-2 : LES CENTRES DE LOISIRS MERCREDIS

3 sites - 107 places

Secteur	Structure	Nombre de places
Haute Combe de Savoie	Centre de loisirs Verrens-Arvey	35
Basse Tarentaise	Centre de loisirs Tours-en-Savoie	36
Haute Combe de Savoie	Centre de loisirs Gilly-sur-Isère	36



→ hausse du nombre de places de + 81 %, par rapport à 2020

1-3 : LES CENTRES DE LOISIRS PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

3 sites - 135 places

→ Housse de + 3% du nombre de places par rapport à 2022 (123 places)

CAPACITE D'ACCUEIL

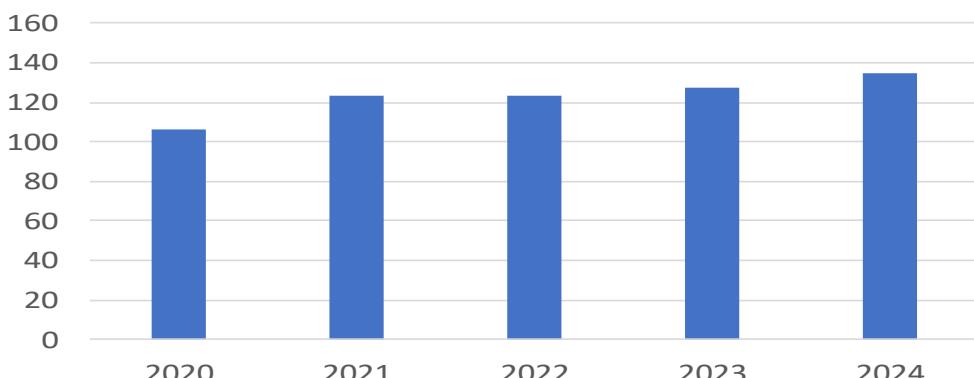
Secteur	Structure	Nombre de places
Haute Combe de Savoie	Centre de loisirs – Verrens-Arvey	47
	Centre de loisirs – Gilly-sur-Isère	48
Basse Tarentaise	Centre de loisirs – Tours-en-Savoie	40
CAPACITE TOTAL D'ACCUEIL		135



1 fermeture durant l'année 2024

Le centre de loisirs de Gilly-sur-Isère n'a pu ouvrir ses portes durant les 2 semaines des vacances de printemps, faute de personnel.

Evolution du nombre de places sur 5 ans : + 27%

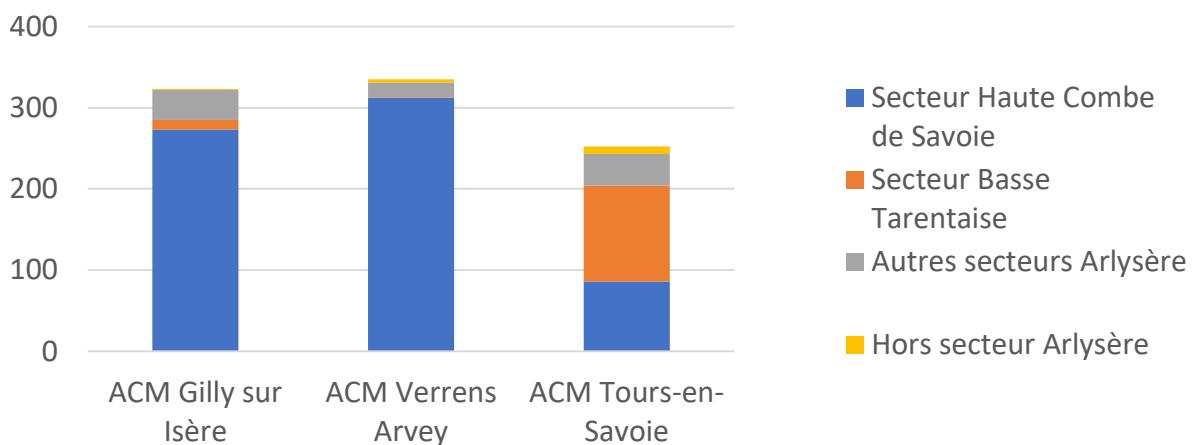




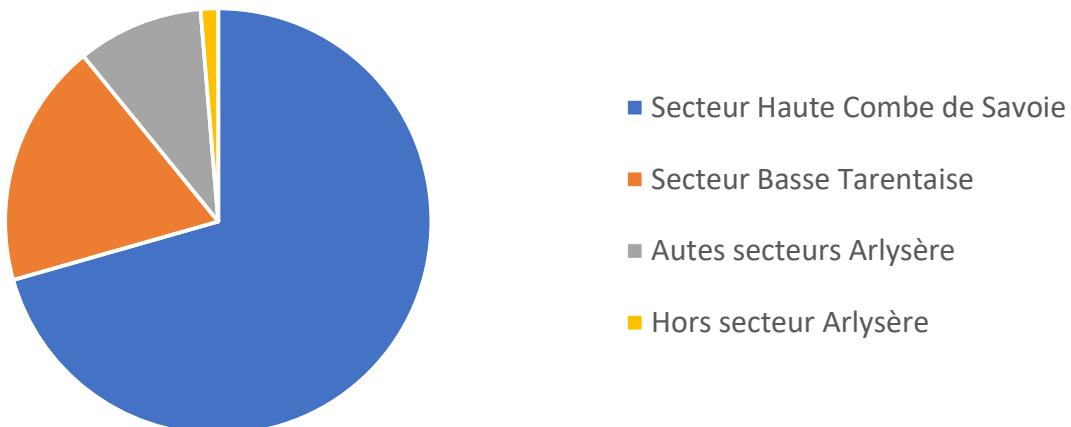
1- 4 ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES ENFANTS ACCUEILLIS

Sur les 2 ACM de la Haute Combe de Savoie, **88%** des enfants accueillis sont domiciliés sur ce secteur. Pour l'ACM de Tours-en-Savoie, **47%** des enfants sont domiciliés sur ce secteur.

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE PAR ACM



ORIGINE GÉOGRAPHIQUE 3 ACM CONFONDUE



1-5 : L'ACTIVITÉ 2024

En 2024, les centres de loisirs ont fonctionné **256 jours**, avec un taux d'occupation moyen de **84,70 %**.

Nombre de jours d'ouverture

ACM	Nombre de jours d'ouverture Vacances scolaires	Nombre de jours d'ouverture Mercredis	Total nombre de jours d'ouverture
Verrens-Arvey	69	32	101
Tours-en-Savoie	66	32	98
Gilly-sur-Isère	55	32	87
Total	190	66	256

Taux d'occupation

ACM	Taux d'occupation Vacances scolaires	Taux d'occupation Mercredis	Taux d'occupation global
Verrens-Arvey	86,13 %	83,14 %	85,21 %
Tours-en-Savoie	86,76 %	71,33 %	81,32 %
Gilly-sur-Isère	93,86 %	77,5 %	87,70 %
Total	88,45 %	77,27 %	84,70 %





1-6 ACCUEIL ENFANT PORTEUR DE HANDICAP

Les centres de loisirs de Verrens-Arvey, Gilly-sur-Isère et Tours-en-Savoie accueillent, le mercredi et durant les vacances scolaires des enfants porteurs de handicap dans le cadre d'un partenariat avec l'association Bulle d'Air et avec le soutien du nouveau Pôle Ressources Handicap de Savoie, le Carrousel.



Le Carrousel, mais qu'est ce que c'est ?
Le Carrousel – Pôle Ressources Handicap de Savoie s'adresse aux professionnels et aux familles qui ont ou qui accompagnent des enfants et des jeunes à besoins spécifiques âgés de 0 à 25 ans.

Favoriser le « vivre ensemble » des enfants ayant des besoins spécifiques ou en situation de handicap, en **facilitant leur accueil dans les structures de droit commun.**

2 - LES ACCUEILS PERISCOLAIRES

Le CIAS Arlysère assure l'accueil périscolaire sur 10 groupes scolaires du secteur de la Haute Combe de Savoie, sur les temps du matin, midi et soir, soit **256 places**.

2-1 LE PUBLIC :

Nombre d'enfants scolarisés	Enfants fréquentant le service périscolaire de la Haute Combe de Savoie	Pourcentage de fréquentation
808	533	66 %

2-2 LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES :

10 sites - 256 places (+ 15,8 % par rapport à 2023)

Secteur	Nombre de places	Nombre d'enfants accueillis au moins 1 fois **	
BONVILLARD	11	22	
CLERY	23	35	
FRONTENEX	30	84	
GRESY sur ISERE	22	62	
RPI MONTAILLER – St VITAL	26	62	
RPI TOURNON – VERRENS ARVEY matin et midi	22	65	Total RPI
VERRENS ARVEY soir	18	50	
TOURNON soir	24	56	115
Ste HELENE sur ISERE	30	71	
NOTRE DAME des MILLIERES	* 50	82	
TOTAL	256	533	

* Notre-Dame-des-Millières : baisse des effectifs depuis septembre 2024 en raison des travaux de l'école et de la réorganisation logistique des salles .

** cumulés sur les 2 années scolaires 2023-2024 et 2024-2025 pour couvrir les 10 mois de l'année 2024



2-3 L'ACTIVITE

Nombre total d'heures réelles sur 2024 : **56 666 heures**

Sur 2022 : 53 108 heures

Sur 2023 : 58 404 heures



18 % d'enfants accueillis en +
par rapport à 2023 sur l'accueil périscolaire



30 places en + par rapport à 2022 depuis fin décembre 2024

3 : LA JEUNESSE

Le service Jeunesse accueille les adolescents à partir de 11 ans révolus et jusqu'à la fin des années lycée ou à la veille de leurs 18 ans.

Des activités sont proposées le mercredi après-midi, le vendredi soir, durant le week-end (samedis) et les vacances scolaires, ainsi que divers projets (musiques, arts, dessin graff, culture...).

En 2024, **188 jeunes, soit 13,12 % du public ciblé**, ont profité des activités du service jeunesse, aussi bien sur les animations payantes que lors des chantiers jeunesse (petits travaux effectués au sein des communes).

3-1 LE PUBLIC

	Nombre de jeunes 11-17 ans	Nombre de jeunes accueillis par service jeunesse	Pourcentage
Basse Tarentaise	342	35	10 %
Haute Combe de Savoie	1090	153	14 %
Total	1 432	188	13,12 %

3-2 CARTE' JEUNESSE :

La «Carte Jeunesse» est à destination des 11-17 ans inscrits au secteur jeunesse.

Cette carte, obligatoire, est un accès au service Jeunesse et permet de bénéficier de diverses prestations sur les activités culturelles, de loisirs ou sportives. Elle est facturée dès la première inscription, chaque année scolaire.

Elle permet de valoriser les heures des activités type «chantiers jeunes» ou Futsal, qui sont «gratuites» pour les jeunes.

Son coût est de 2,50 € à 8 € par année scolaire, selon le quotient familial des familles.

4 - LES RESSOURCES HUMAINES

Le service emploie **27 agents** au 31/12/2024,

18	1	7	1
Titulaires	CDI	CDD	Contrat d'apprentissage

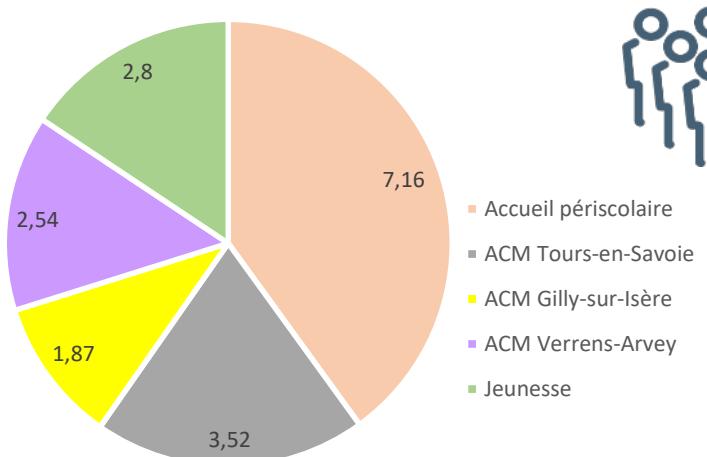
soit **17,89 ETP** pour une masse salariale de **839 063,77 €**
= 87,24 % des dépenses de fonctionnement

La masse salariale est stable par rapport à 2023.

En 2024, on enregistre :

- *3 titularisations*
- *1 avancement grade d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe*
- *3 demandes de temps partiel sur autorisation*
- *1 demande de baisse du temps de travail*

RÉPARTITION DES ETP PAR SERVICE



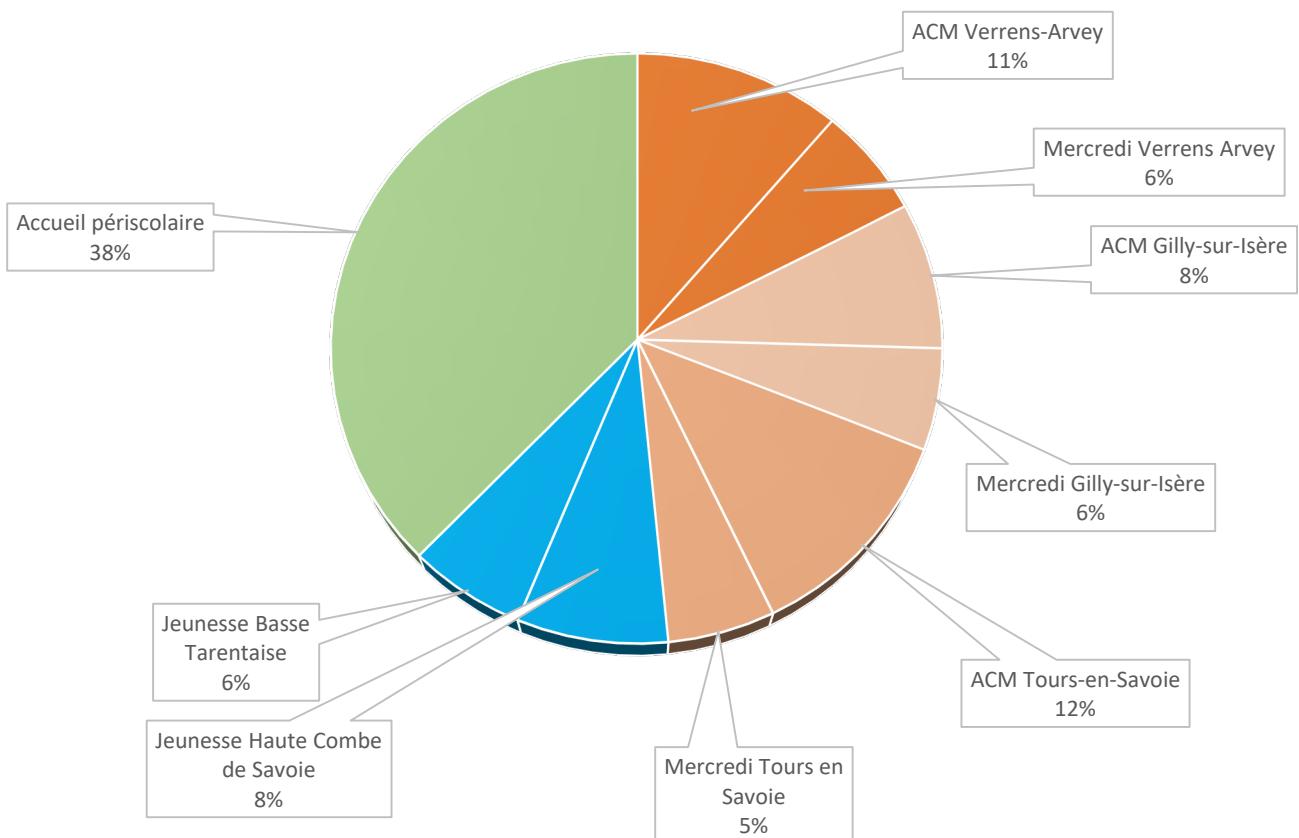
→ **8 agents** occupent un poste à temps complet (30%).
89 % des agents sont des femmes.

5 - LES FINANCES

5-1 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement 2024 du service enfance jeunesse s'élève à **961 708,30 €**
En hausse de **15 674,30 €, soit 1,65 %.**

**RÉPARTITION DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT
PAR STRUCTURE**



→ Le coût moyen **par place** en ACM (mercredi + vacances scolaires) s'élève à **3 644 €**.
Concernant l'accueil périscolaire, le coût moyen s'élève à **1 417 € par place**.
Pour le service jeunesse, le coût moyen par jeune accueilli s'élève à **707 € par jeune accueilli**.

5-2 LE RESTE A CHARGE POUR LA COLLECTIVITE

Pour le service enfance jeunesse, le reste à charge pour la collectivité s'élève à **284 339,33 €** réparti de la façon suivante :

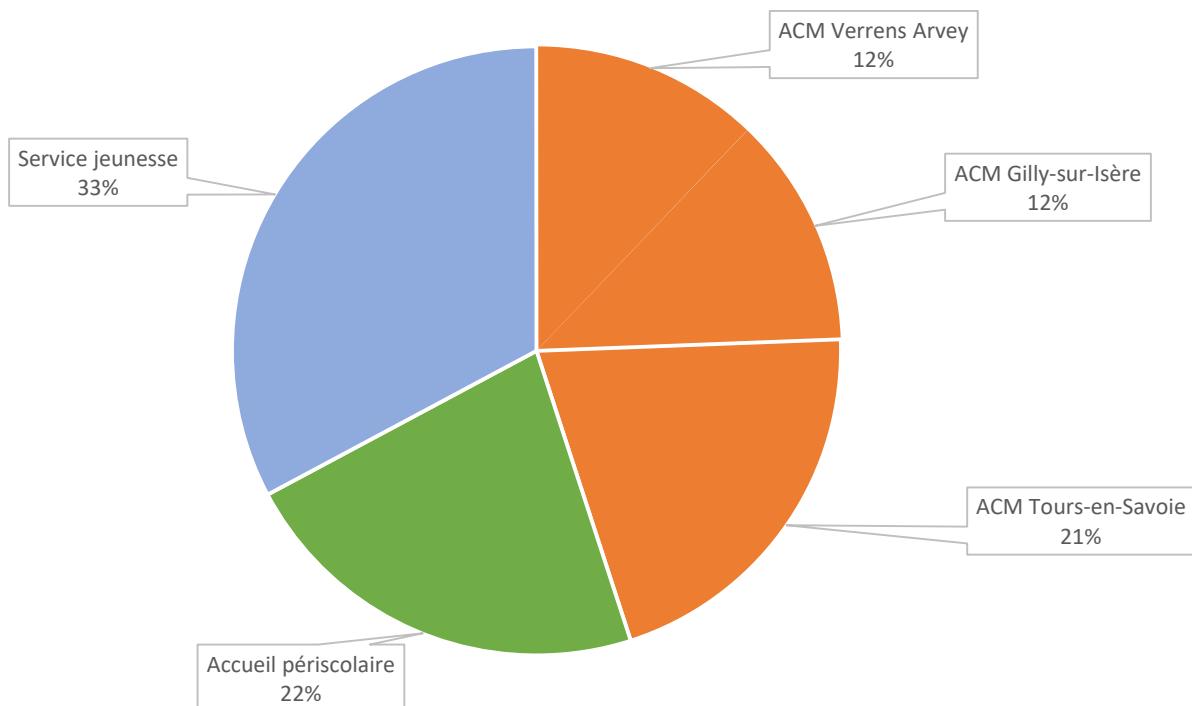
- **127 930,17 €** pour les ACM (vacances scolaires + mercredis)
- **93 289,76 €** pour le service jeunesse
- **63 119,40 €** pour l'accueil périscolaire

En comparaison à l'année 2023, le reste à charge a baissé de **80 702€**.

Le coût moyen pour la collectivité s'élève à

- **1 001 €** par place pour les ACM
- **246 €** par place pour l'accueil périscolaire
- **496 €** par jeune accueilli pour la jeunesse

RÉPARTITION DU RESTE À CHARGE PAR STRUCTURE



5-3 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

La CAF verse désormais une prestation dénommée Complément Inclusif qui valorise les heures d'accueil des enfants porteurs de handicap, déclarés auprès de la MDPH et percevant l'AEEH.

Cette nouvelle prestation aide à la prise en charge de ces enfants.

En 2024, pour **1 289 heures déclarées**, la prestation s'élève à **5 800 €**, soit **4,50 €/ heure**.

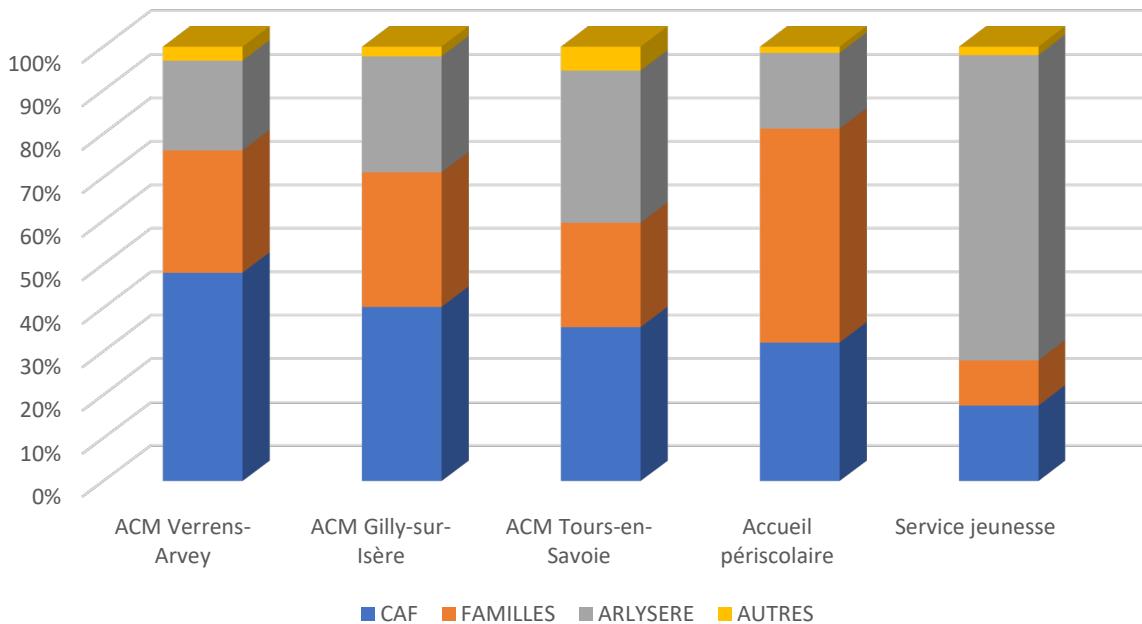
Le service compte 3 principaux financeurs :

- **La CAF**
- Les familles
- La collectivité

Le principal financeur du service petite enfance reste la CAF avec un montant total de **332 221,08 € (PS et CTG)**.

En 2024, les recettes du Département n'ont pas été rattachées à l'exercice (27 000 €).

RÉPARTITION DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT PAR FINANCIER EN %



6 - LES COMMISSIONS

La commission opérationnelle enfance jeunesse s'est réunie **5 fois** au cours de l'année 2024 :

▪ **27 février 2024 :**

COMMISSION DE PROXIMITE ENFANCE JEUNESSE – BASSE TARENTAISE

▪ **19 mars 2024 :**

- Modification des modalités de réservations
- Organisation pendant les vacances d'avril 2024
- Problème de personnel
- Transfert des accueils périscolaires du midi aux communes
- Problématiques des centres de loisirs sur les territoires du Val d'Arly et Beaufortain
- Perceptives été 2024
- Projet d'organisation d'un stage d'approfondissement BAFA

▪ **11 juin 2024 :**

- Eté 2024 : fonctionnement des centres de loisirs et service jeunesse
- Critères d'accès séjour Montagne et Nature pour l'Enfance
- Projection sur la rentrée de septembre 2024
- Proposition d'un « Pass' Jeunes » pour accéder aux activités jeunesse

▪ **15 octobre 2024 :**

- modalités de réservations accueil périscolaire / problématique

▪ **26 novembre 2024**

COMMISSION COMMUNE PETITE ENFANCE – ENFANCE JEUNESSE

- Bilan des activités 2024
- Suivi des fiches CTG
- Projets en cours et perspectives

Les élus de la commission opérationnelle assurent le lien avec les élus locaux, sur chacun des territoires.



7 - LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2024

LES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT PERSISTANTES

Les problématiques de 2021, 2022 et 2023 se poursuivent : le service est en difficulté de **recrutement** du personnel, notamment sur les postes de terrain, auprès des enfants, durant les vacances scolaires.

Le manque de candidatures pénalise fortement l'organisation du service et constraint à la fermeture des structures sur certaines périodes.

HAUSSE DU NOMBRE DE PLACES PERISCOLAIRES SANS AUGMENTER LE NOMBRE D'AGENTS

Grâce au PEdT (Projet Educatif Territorial) qui prévoit, entre autres, un assouplissement des taux d'encadrement, le service enfance a pu ouvrir des places supplémentaires sans augmenter le nombre d'agents. Ceci tout en veillant à ne pas surcharger, malgré tout, les équipes et à continuer à proposer un accueil de qualité.

UN REEL LIEN AVEC LE SERVICE PERSONNES AGEES

Poursuite du partenariat avec les bénéficiaires du «Passé Composé» (Accueil de Jour Thérapeutique) pour les enfants des centres de loisirs de Tours-en- Savoie et de Gilly-sur-Isère, lors de rencontres sur site et par une correspondance entre les enfants et les bénéficiaires.

GUICHET UNIQUE PETITE ENFANCE – ENFANCE JEUNESSE

Après une première phase en 2023, le guichet unique a entamé une extension de ses missions et permet désormais d'offrir aux familles un plus large service à destination des 0-11 ans et de soulager le service enfance dans ses tâches administratives.

7 - LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2024

PERENNISATION DU SITE PERISCOLAIRE SUPPLEMENTAIRE LE SOIR SUR LE RPI TOURNON – VERRENS ARVEY – PLANCHERINE

Depuis septembre 2023, et ce, en raison d'un nombre trop important d'enfants à transporter le soir entre l'école de Tournon et le centre de loisirs de Verrens-Arvey, l'accueil périscolaire du soir se fait désormais sur l'école de Tournon, pour les enfants en classe de CP (scolarisés à Tournon) - CE1 - CE2 - CM1 - CM2.

Après une année de fonctionnement, ce site est pérennisé pour répondre aux besoins des familles et propose 24 places.

PERENNISATION DU TROISIEME CENTRE DE LOISIRS LE MERCREDI

Suite à une phase « test » de février 2023 à décembre 2023, dans les locaux qui accueillent déjà le centre de loisirs pendant les vacances scolaires, un troisième centre de loisirs est désormais accessible aux enfants sur la commune de Gilly-sur-Isère.

Le CIAS Arlysère est dorénavant en mesure de proposer trois sites d'accueil pour les enfants, les mercredis et durant les vacances scolaires, sur les trois centres de loisirs suivants :

- Verrens-Arvey,
- Tours-en-Savoie
- Gilly-sur-Isère.

8 - LES PERSPECTIVES POUR 2025

Service enfance

- Maintien de tous les sites d'accueil, pour toutes les tranches d'âge, les mercredis scolaires et durant les vacances scolaires.
- Maintien des effectifs augmentés sur les sites périscolaires.
- Poursuite des actions intergénérationnelles dans le cadre d'un partenariat avec les établissements du CIAS Arlysère (EHPAD) et notamment avec l'Accueil de Jour Thérapeutique.
- Transfert des accueils périscolaires du temps méridien sur les communes de Cléry, Notre-Dame-des-Millières et Verrens-Arvey.
- Mise à jour des règlements de fonctionnement des services périscolaires et des centres de loisirs.

Service jeunesse

- Réorganisation du service avec deux animateurs jeunesse.
- Poursuite des projets jeunes (projet participatif, projet citoyen...).

Service enfance jeunesse

- Développement le guichet unique : l'objectif est d'étendre le service au secteur de la jeunesse et de renseigner les familles sur les possibilités d'accueil des 3-11 ans et des 11- 17 ans.
- Poursuite de l'attractivité pour recruter du personnel.
- Réorganisation du service enfance suite au transfert des accueils périscolaires sur le temps méridien.

LES PERSPECTIVES



L'Action Sociale

Personnes âgées



LE DÉVELOPPEMENT DURABLE SUR LA THÉMATIQUE DE PERSONNES ÂGÉES SUR LE TERRITOIRE ARLYSÈRE

Promotion de la cohésion sociale et de la solidarité entre les communes et entre générations



Amélioration de la qualité de vie
Et épanouissement des êtres humains



CIAS Arlysère

LES ÉTABLISSEMENTS POUR LES PERSONNES ÂGÉES

Le CIAS gère **6** établissements pour personnes âgées :

Les EHPAD

(*Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes*)

- **LA NIVEOLE** - Ugine
- **LA BAILLY** - La Bâthie
- **FLOREAL** - Frontenex



Les RA (*Résidences autonomie*)

- **RÉSIDENCE DES QUATRE VALLÉES** - Albertville
- **RÉSIDENCE LES GENTIANES** - Ugine
- **FLOREAL** - Frontenex

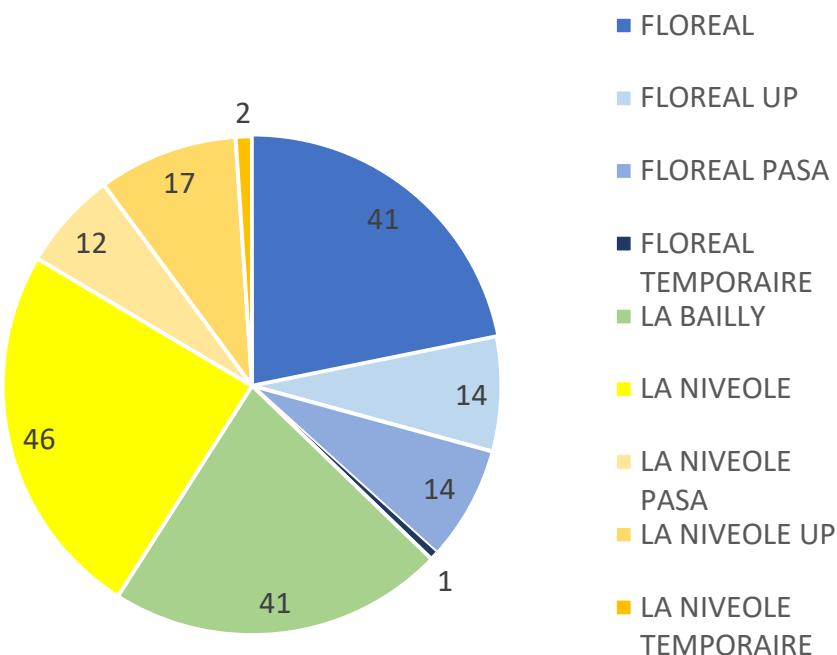


LES EHPAD

LA CAPACITE D'ACCUEIL : 188 places

dont **3** places en hébergement temporaire, **31** places en unité protégée et **26** places en PASA

RÉPARTITION DES PLACES PAR ÉTABLISSEMENT



LES TARIFS D'HEBERGEMENT (par journée) :

	Chambre simple	Chambre double	- 60 ans
FLOREAL	77,32 €		98,97 €
LA BAILLY	74,97 €		94,46 €
LA NIVEOLE	69,90 €	66,90 €	91,26 €

6

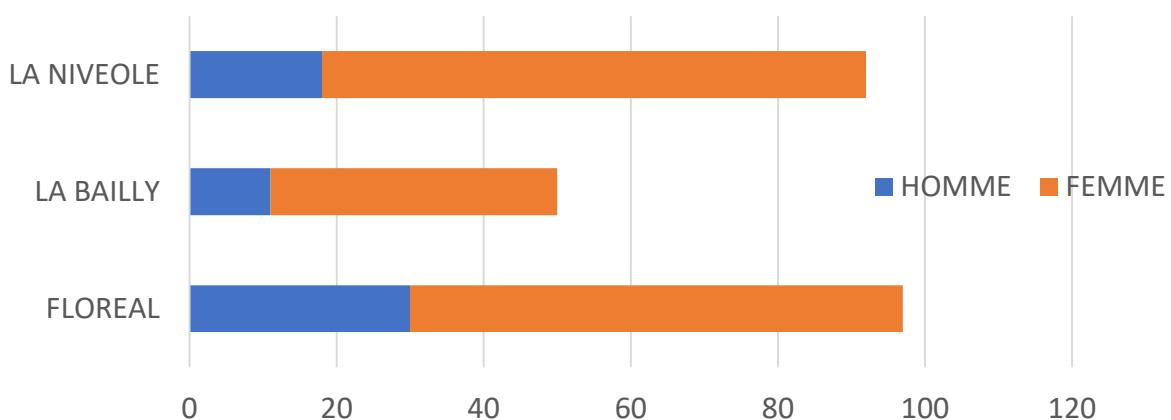
LES SENIORS

LES EHPAD

L'ACTIVITE 2024

	Capacité théorique	Nb de journées réalisées	Taux d'occupation
FLOREAL	25 550	25 397	99,40%
LA BAILLY	15 006	14906	99,33%
LA NIVEOLE	28 182	28 082	99,64 %
TOTAL	68 738	68 385	99,48 %

LE NOMBRE DE RESIDENTS ACCUEILLIS EN 2024 : 239 résidents



LES EHPAD

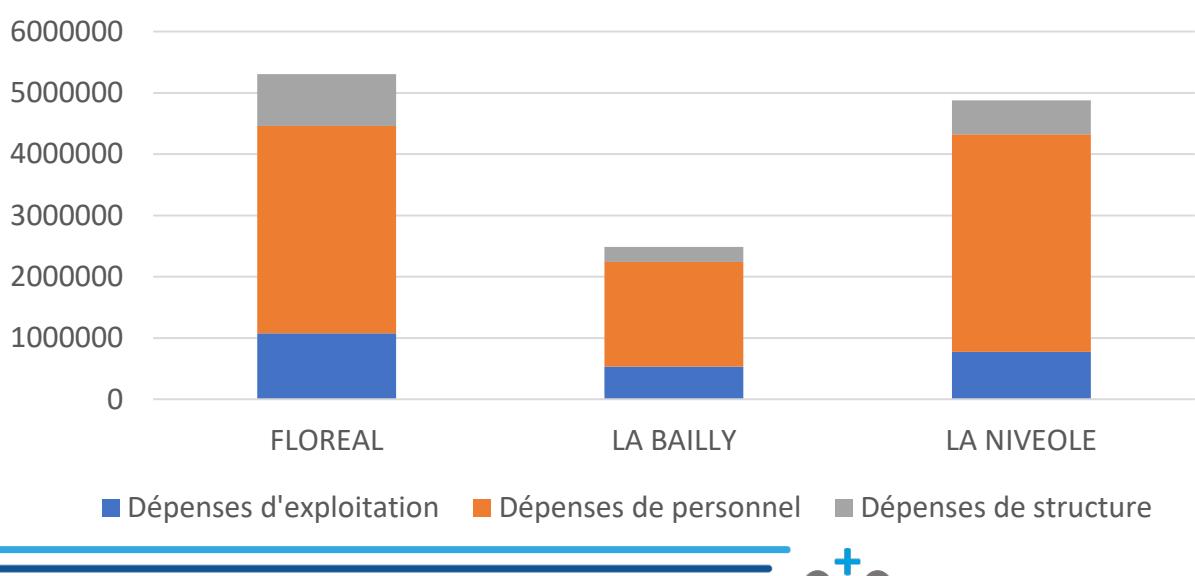
LE PROFIL DES RESIDENTS

	Age moyen	Durée moyenne de séjour (en mois)	GMP	PATHOS
FLOREAL	88 ans	36	816	282
LA BAILLY	88 ans	45	792	280
LA NIVEOLE	88 ans	37	782	296

LES RESSOURCES HUMAINES

	Nombre de postes	Nb d'ETP	Ratio pour 10 résidents
FLOREAL	65	64,4	9,2
LA BAILLY	36	28,94	7
LA NIVEOLE	66	59,3	7,70

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

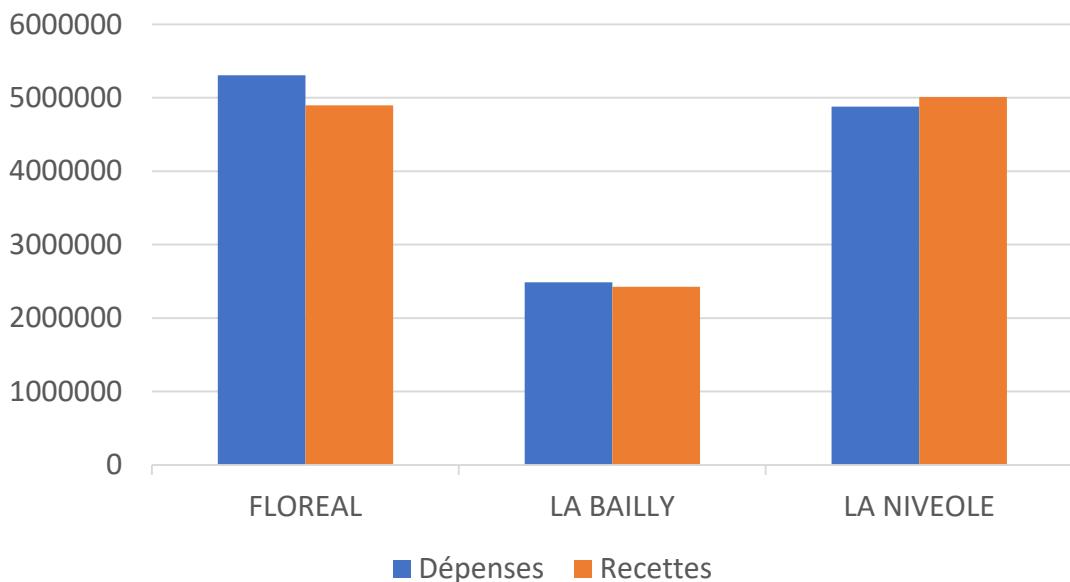


LES EHPAD

LE RESULTAT D'EXERCICE 2024

Sur les trois EHPAD, les charges de fonctionnement s'élèvent à **12 673 188,26 €**. Les charges de personnel représente **68,14 %** du budget de fonctionnement soit **8 635 783,09 €**.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à **12 332 362,57 €** soit un résultat de **- 340 825,69 €**.

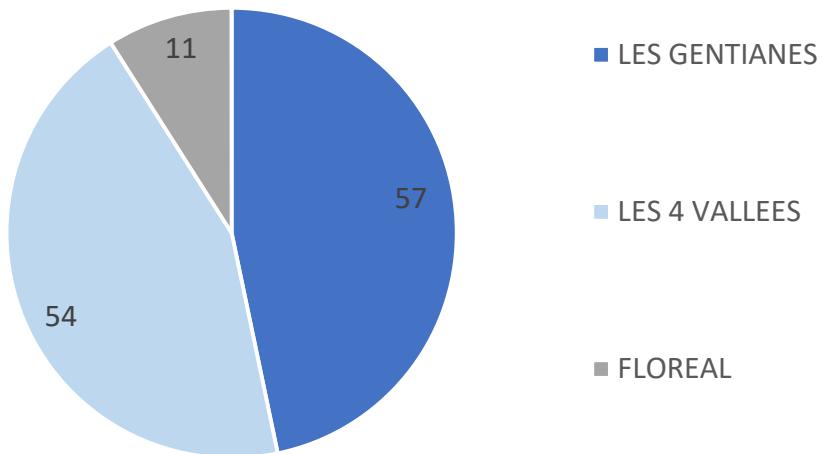


La situation déficitaire de 2024 est liée principalement au report des factures de l'exercice 2023 à 2024 pour un montant total de **393 814.93€**. Par ailleurs l'absentéisme a pesé très lourdement dans le budget. Ces deux difficultés ont engendré une forte dégradation des ratios 2024. La situation doit être revue sur 2025 sous réserve d'une décision de transformation des lits de La résidence autonomie de Frontenex en lits d'EHPAD permettant ainsi d'amortir les frais fixes de l'établissement.

LES RESIDENCES AUTONOMIE

LA CAPACITE D'ACCUEIL : 122 places

RÉPARTITION DES PLACES PAR ÉTABLISSEMENT



LES TARIFS D'HERGEMENT (loyer mensuel) :

	Studio ou T1	T1 Bis	T2	T3 ou T2 couple
LES GENTIANES	620 €	682 €	759 €	820 €
LES 4 VALLEES	834 €	946 €	961 €	1 079 €
FLOREAL	976 €	1 104 €		

6

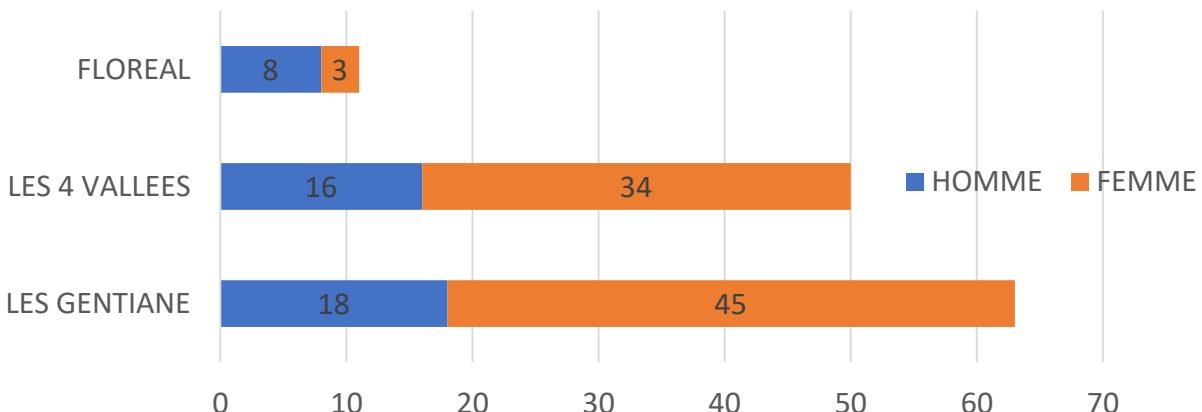
LES SENIORS

LES RESIDENCES AUTONOMIE

L'ACTIVITE 2024

	Capacité théorique	Nb de journées réalisées	Taux d'occupation
LES GENTIANES	19 764	19 764	100 %
LES 4 VALLEES	19 710	15 438	78,32
FLOREAL	4 015	3 147	78,38
TOTAL	43 489	38 349	88,18 %

LE NOMBRE DE RESIDENTS ACCUEILLIS EN 2024 : 124 résidents



LE PROFIL DES RESIDENTS

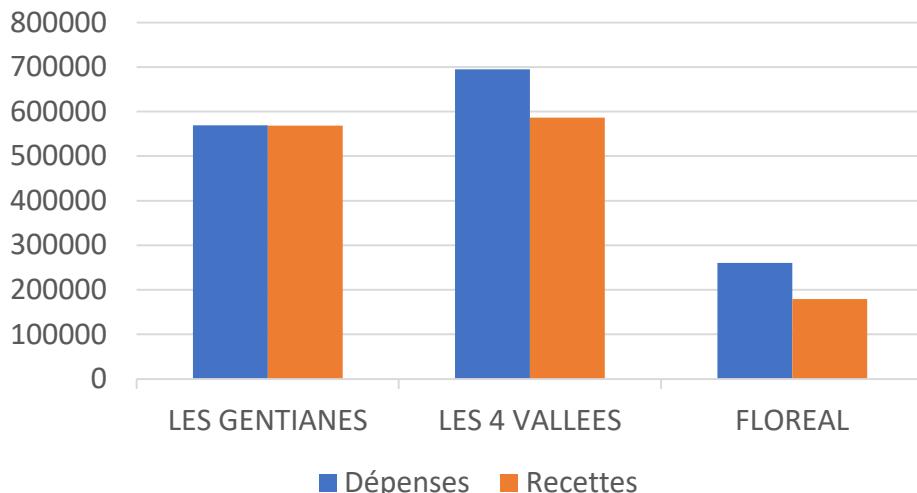
	Age moyen	Durée moyenne de séjour (en nombre de mois)
LES GENTIANES	85	61
LES 4 VALLEES	86	46
FLOREAL	86	36

LES RESIDENCES AUTONOMIE

LE RESULTAT D'EXERCICE 2024 :

Sur les 3 résidences autonomie, les charges de fonctionnement s'élèvent à **1 525 065,63 €**. Les charges de personnel représente **48,39 %** du budget de fonctionnement soit 738 073,53 €.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à **1 334 239,16 €** soit un résultat de **- 190 826,47 €**.



La situation déficitaire de 2024 est liée :

- au report des factures de l'exercice 2023 et 2024 pour un montant total de **43 092.37 €**
- à la refacturation du personnel de ville d'Albertville pour les années 2019 et 2020 pour un montant total de **100 700 €**.
- à l'impossibilité d'équilibrer le budget de la résidence autonomie de Frontenex dimensionnée à 9 logements.

Cette situation a engendré une dégradation temporaire des ratios, la trésorerie restant positive. Il conviendra de revoir l'analyse des ratios en 2025 avec un exercice comptable stable et sous réserve d'une décision pour la Résidence autonomie de Frontenex.

LES FAITS MARQUANTS ANNÉE 2024 pour les établissements d'accueil pour les personnes âgées :

Evaluations HAS pour les EHPAD et les Résidences Autonomie

L'année 2024 a été marquée par la mise en œuvre des évaluations HAS (Haute Autorité de Santé) pour l'ensemble des EHPAD et des Résidences Autonomie (RA). Ces évaluations ont permis d'analyser la qualité des soins et de l'accompagnement des résidents, avec une attention particulière portée sur la bientraitance et le respect des droits des personnes accueillies.

Ouverture du PASA et de places temporaires à Floréal

En 2024, un Pôle d'Activité et de Soins Adaptés (PASA) a été ouvert, permettant d'accueillir les résidents atteints de troubles cognitifs modérés dans un environnement sécurisé et stimulant. Par ailleurs, de nouvelles places d'accueil temporaire ont été créées à Floréal pour répondre aux besoins des familles et des aidants.

Acquisition de bornes totem en partenariat avec CARE

Dans le cadre d'une démarche d'amélioration de l'accueil et de la communication, tous les EHPAD et Résidences Autonomie du CIAS ont été équipés de bornes totem interactives. Ce partenariat avec CARE permet d'offrir un accès simplifié aux informations pour les résidents, les familles et les professionnels.

Réintégration des lingeries au sein des EHPAD

Afin d'améliorer la qualité de l'entretien du linge des résidents, les services de lingerie ont été réintégrés au sein des EHPAD. Cette initiative vise à garantir une meilleure prise en charge des effets personnels des résidents, avec une gestion optimisée et une réduction des délais de traitement.

Difficultés de recrutement dans les métiers en tension

La pénurie de personnel qualifié dans les métiers du grand âge a constitué un enjeu majeur en 2024. Des actions ont été mises en place pour favoriser le recrutement et la fidélisation des professionnels, notamment par le développement de partenariats avec des organismes de formation et des dispositifs d'attractivité du secteur, la mise en œuvre d'une enquête sur le sujet de la Qualité de Vie au Travail avec des réponses apportées en termes d'organisation et de mesures salariales.



LES PERSPECTIVES

Appel à projet CRT : intégration du secteur du domicile

Le secteur du domicile a été retenu dans le cadre de l'appel à projet du CRT.

Cette inclusion vise à renforcer l'accompagnement à domicile et à améliorer la coordination avec les autres structures médico-sociales. Les EHPAD et Résidences Autonomie du CIAS Arlysère seront intégrés au dispositif, favorisant une approche plus globale dans l'accompagnement des personnes âgées.

Cela devrait améliorer les parcours de soins et renforcer les liens entre les services à domicile et les établissements.

Tensions sur les métiers et dialogue de gestion

Le secteur continue de faire face à des tensions en matière de recrutement et de fidélisation des professionnels.

Un dialogue de gestion dans le cadre du CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) est prévu en juin pour aborder ces problématiques et identifier des solutions adaptées.

Ouverture des EHPAD sur l'extérieur

Une volonté affirmée de favoriser l'ouverture des EHPAD sur leur environnement (interactions avec la communauté, partenariats avec des structures locales, etc.).

Objectif : améliorer la qualité de vie des résidents et renforcer les échanges intergénérationnels.

LES PERSPECTIVES



Réécriture des projets d'établissement des EHPAD et des RA du CIAS

Une révision des projets d'établissement des EHPAD et des Résidences Autonomie (RA) du CIAS est programmée avec pour objectifs :

- l'adaptation des établissements aux évolutions réglementaires et aux nouveaux besoins des résidents ;
- le renforcement de la qualité de l'accompagnement et des services proposés ;
- Intégrer davantage les dimensions d'ouverture, d'innovation et d'inclusion sociale.

Passage au forfait global et réhabilitation de l'EHPAD La Bailly

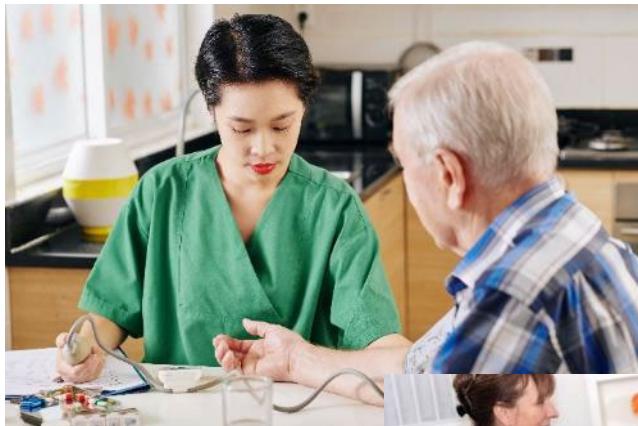
Un projet de réhabilitation de l'EHPAD La Bailly est en cours, il intègre la création de **14 places d'Unité de Vie Protégée (UVP)** pour mieux répondre aux besoins du territoire, notamment en matière d'accompagnement des personnes atteintes de troubles cognitifs.

LES PERSPECTIVES



LES SERVICES A DOMICILE

Les services pour les seniors ont pour vocation le maintien à domicile, le plus longtemps possible et dans de bonnes conditions d'hygiène et de sécurité.



Les prestations suivantes sont proposées :

- L'**AJT LE PASSE COMPOSE** : Accueil de Jour Thérapeutique
- Le **SAAD** : service d'aide et d'accompagnement à domicile
- Le **SSIAD** : Service de soins infirmiers à domicile
- L' **ESAD** : Equipe spécialisée Alzheimer à domicile
- Le **PRAD** : portage des repas à domicile
- La **TELEALARME**
- L'**ANIMATION SENIORS**

ACCUEIL DE JOUR THERAPEUTIQUE LE PASSE COMPOSE

1 - PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'accueil de jour thérapeutique le Passé Composé est situé sur la commune d'Albertville. Il a ouvert en 2005.

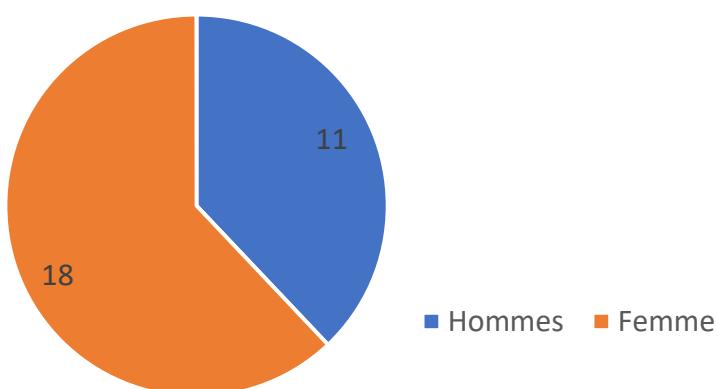
CAPACITE : 10 personnes

2 - L'ACTIVITÉ 2024

Activité	2024
Nombre de jours d'ouverture	233
Taux d'occupation	76,52 %

3 - PROFIL DES RÉSIDENTS : 29 résidents accueillis

RÉPARTITION PAR GENRE



Moyenne d'âge des résidents
80,5 ans
(en augmentation)



**ACCUEIL DE JOUR
THERAPEUTIQUE,
LE PASSE COMPOSE**

6

LES SENIORS

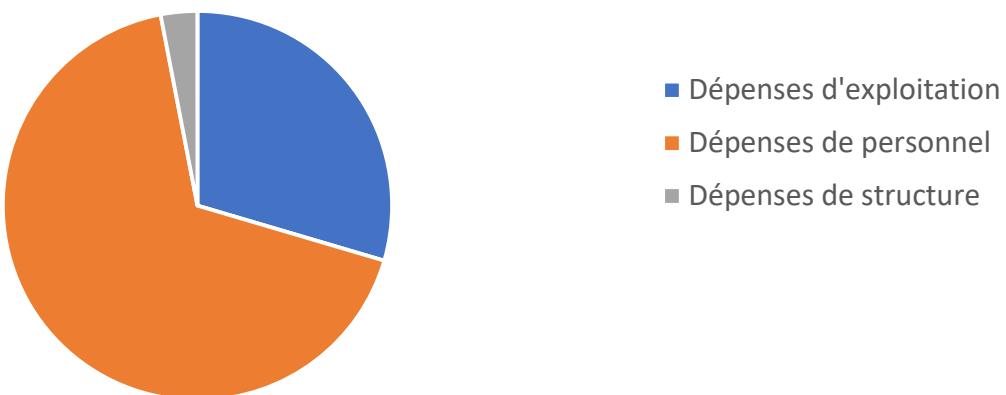
4 - LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de postes	Nombre d'ETP
6	3,25

5 - LES FINANCES

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent en 2024 à **245 813,53 €**. Les charges de personnel représentent **67 %** du budget, soit **165 686,26 €**. Les recettes de fonctionnement s'élèvent à **244 168,20 €** soit un résultat de **- 1 645,33 €**.

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



L'année 2024 présente un résultat déficitaire de **- 1 645,33 €**.

Une réflexion menée sur l'entretien des locaux a permis de réduire les heures d'interventions effectuées par un service extérieur, de 5 heures par semaine à 2 heures. L'entretien des locaux étant réalisé en partie par le personnel de l'AJA. La diminution de l'estimation des frais refacturés par la Résidence des 4 Vallées et celle des charges de personnel participent également à cette réduction de déficit.

6 - LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2024

L'année 2024 est marquée par l'évaluation externe de la structure. Un travail conséquent de préparation a été nécessaire. Suite à cette évaluation, un plan d'amélioration de la qualité a été mis en place et permet de travailler en équipe sur les points à améliorer.

L'équipe est relativement stable, malgré des difficultés à préenniser le poste à mi-temps

Il est à noter une stabilité du taux d'occupation cette année. L'âge moyen des bénéficiaires a augmenté.

Un travail avec les partenaires est engagé afin d'accueillir les bénéficiaires le plus tôt possible dans la maladie.

Les partenariats avec les centres de loisirs, les élèves du Grand Arc (section BAC pro ASSP), l'EREA, le secteur jeunesse, permettent le maintien des liens intergénérationnels et la diversification des activités.

Cette année une intervenante en yoga assis est venue proposer 10 séances.

Les « animations 60 ans et + » proposées notamment dans le cadre de la Semaine Bleue sur le secteur Arlysere sont privilégiées pour maintenir le lien avec l'extérieur

7 - LES PERSPECTIVES

- Intégration de l'AJT avec l'ESAD au sein du pôle domicile
- Ouverture vers l'extérieur à maintenir
- Maintenir et renforcer les liens avec les partenaires pour favoriser l'admission des personnes en début de maladie
- Promouvoir les activités proposées
- Travailler sur le PAQ

LES PERSPECTIVES



LE SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE (SAAD)

1 - PRÉSENTATION DU SERVICE

Les trois secteurs géographiques sont maintenus (Frontenex – Albertville – Ugine) dans l'attente de l'organisation du nouveau SAAD (Service Autonomie à Domicile).

Un nouveau CPOM a été signé pour 4 ans -2024-2027.

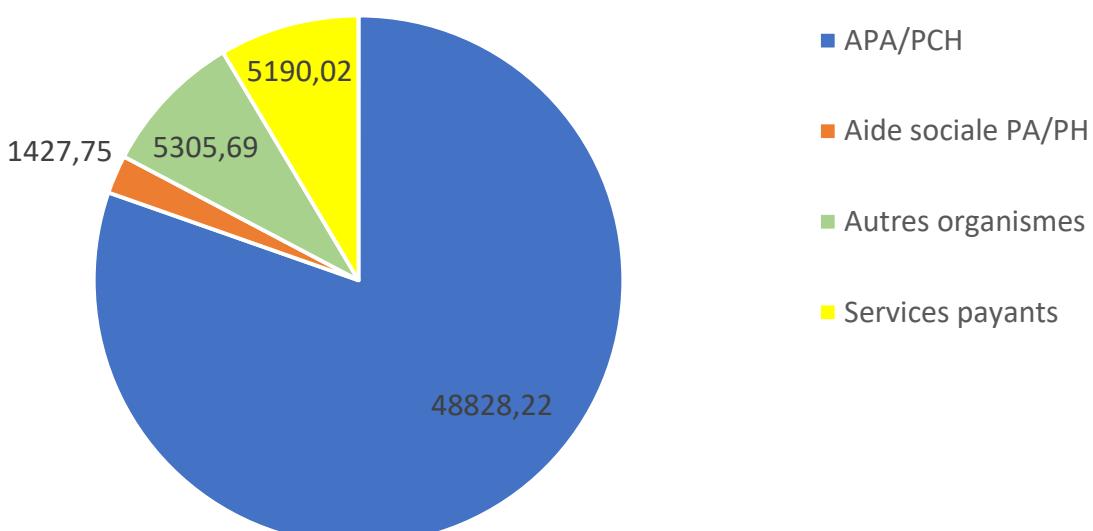
2 – DONNÉES D'ACTIVITÉ DE 2024 :

60 752 heures réalisées

dont **73,70 %** dans le cadre d'une prise en charge APA.

L'activité baisse de 5% entre 2023 et 2024 (**- 3 193 heures**).

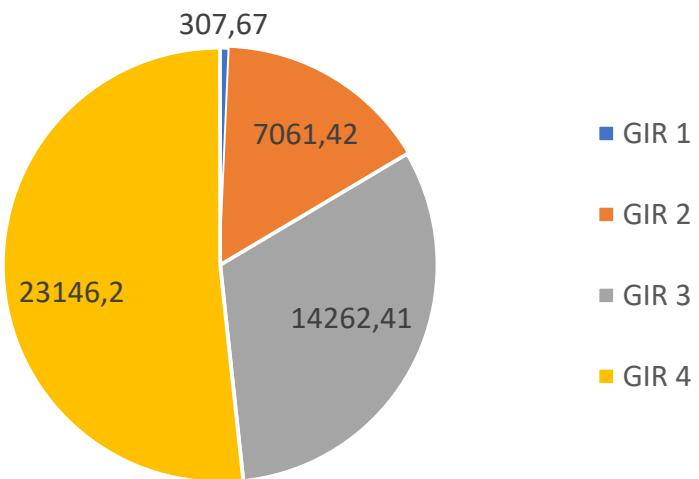
RÉPARTITION DES HEURES



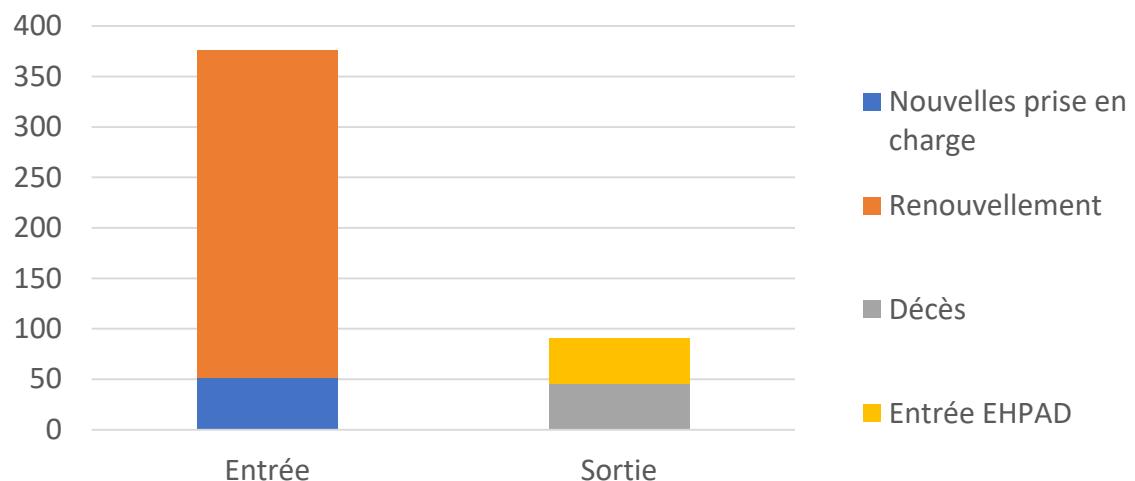
3 – LES BÉNÉFICIAIRES :

460 bénéficiaires (437 personnes âgées et 23 personnes handicapées)
 82% d'entre eux concernent une prise en charge APA, soit 286 bénéficiaires.

RÉPARTITION DES HEURES APA PAR GIR

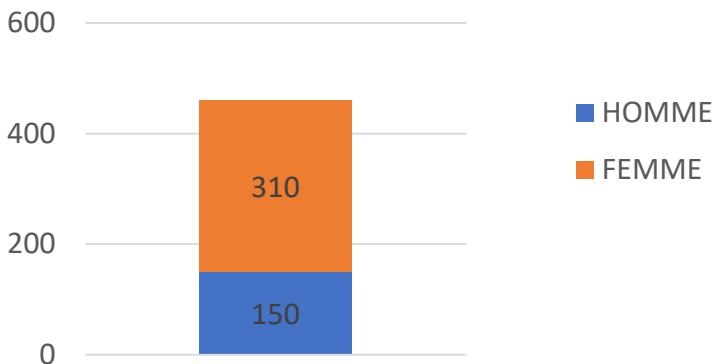


MOUVEMENTS DES BÉNÉFICIAIRES



PROFIL DES BENEFICIAIRES

RÉPARTITION PAR GENRE

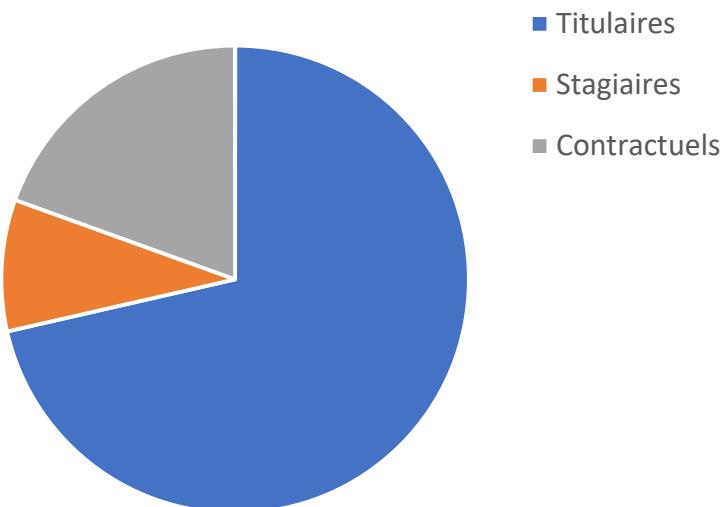


Age moyen : 84 ans

4 - RESSOURCES HUMAINES

Au 31 décembre 2024, le SAAD comptait **77 agents** (73,05 ETP) dont **69 aides à domicile et 8 agents administratifs** pour une masse salariale de **2 057 936,15 €** (90 % des dépenses de fonctionnement). **96%** des agents sont des femmes. **85,7%** d'entre eux occupent un poste à temps partiel.

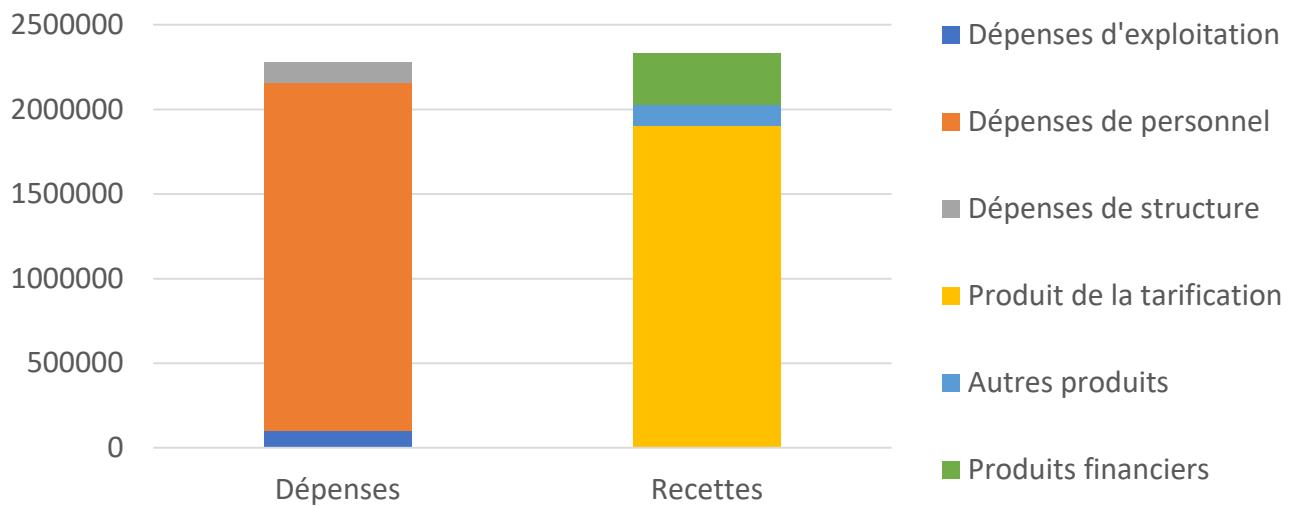
STATUT DES AGENTS



5 - ÉLÉMENTS FINANCIERS

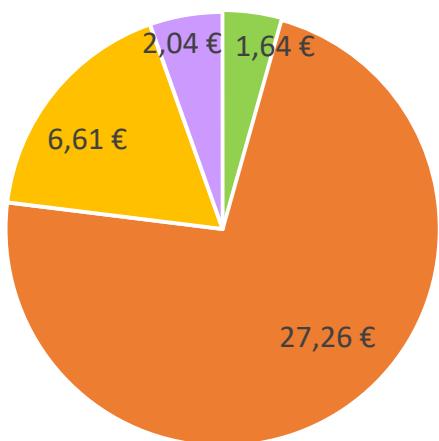
Les dépenses de fonctionnement s'élèvent en 2024 à **2 281 692,65 €** pour **2 331 584,95 €** de recettes, soit un résultat excédentaire de **49 892,30 €**.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT



Le coût horaire d'intervention s'élève à **37,55 €** dont **90%** concerne les charges de personnel. A noter que le tarif horaire fixé par le département est de 24,59 €. Le service payant est facturé 27,90 € par heure d'intervention en semaine et 29,70 €, le week-end.

RÉPARTITION DU COÛT HORAIRE



■ Charges d'exploitation

■ Charges de personnel (aide à domicile)

■ Charges de personnel (administratif)

■ Dépenses de structure



6. LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2024

Installation dans le même bâtiment de tous les secteurs y compris le portage de repas et la téléalarme.

7 - LES PERSPECTIVES

PREPARATION DE L'EVALUATION en conformité avec le référentiel HAS

MISE EN PLACE DU CPOM 2024-2027

Hormis les actions issues de la dotation complémentaire, le service doit se mettre, entre autres, en conformité :

- avec les inter-vacations pour les secteurs d'Ugine et Albertville
- avec le traitement des événements indésirables et les événements indésirables graves
- avec le tableau de bord de la performance de l'ATIH
- avec le nouveau cahier des charges national des SAD
- avec la mise en place du service autonomie à domicile

LES PERSPECTIVES



L'Action Sociale

SSIAD ET L'ESAD

1 – PRÉSENTATION DU SERVICE

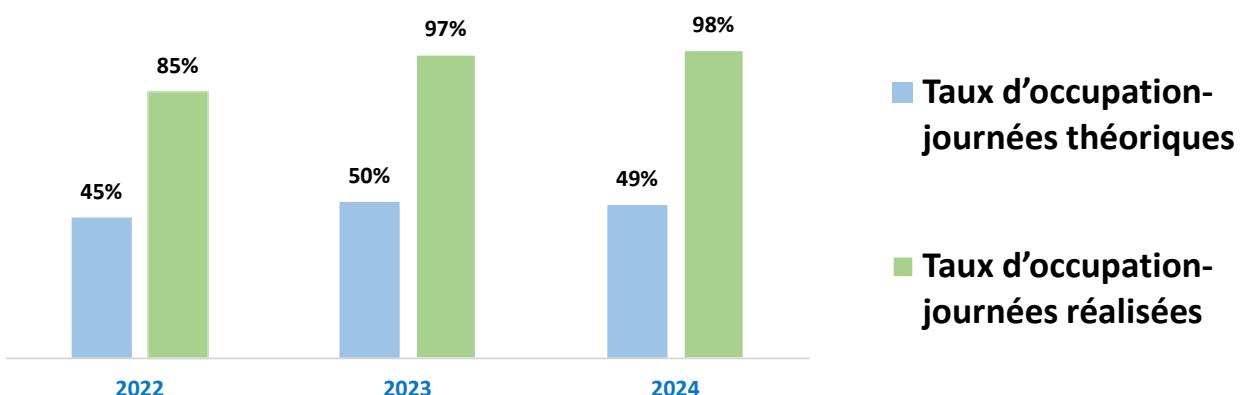
Le Service de Soins Infirmiers A Domicile intervient sur prescription médicale, pour assurer des soins d'hygiène et de confort. Ce service est destiné aux personnes âgées de 60 ans et plus, malades ou dépendantes, et aux personnes de +de 18 ans, en situation de handicap ou atteintes de pathologies chroniques.

2 – ACTIVITÉS –SSIAD

	Total 2022	Total 2023	TOTAL 2024
Capacité Personnes Agées et Personnes Handicapées	103	103	103
Taux d'occupation par rapport aux journées théoriques	45%	50 %	49%
Taux d'occupation par rapport aux journées réalisées	85.15 %	97.11 %	98.45%
Nombre de demandes sur l'année	138	135	94
Nombre de bénéficiaires en liste attente au 31/12	29	41	49

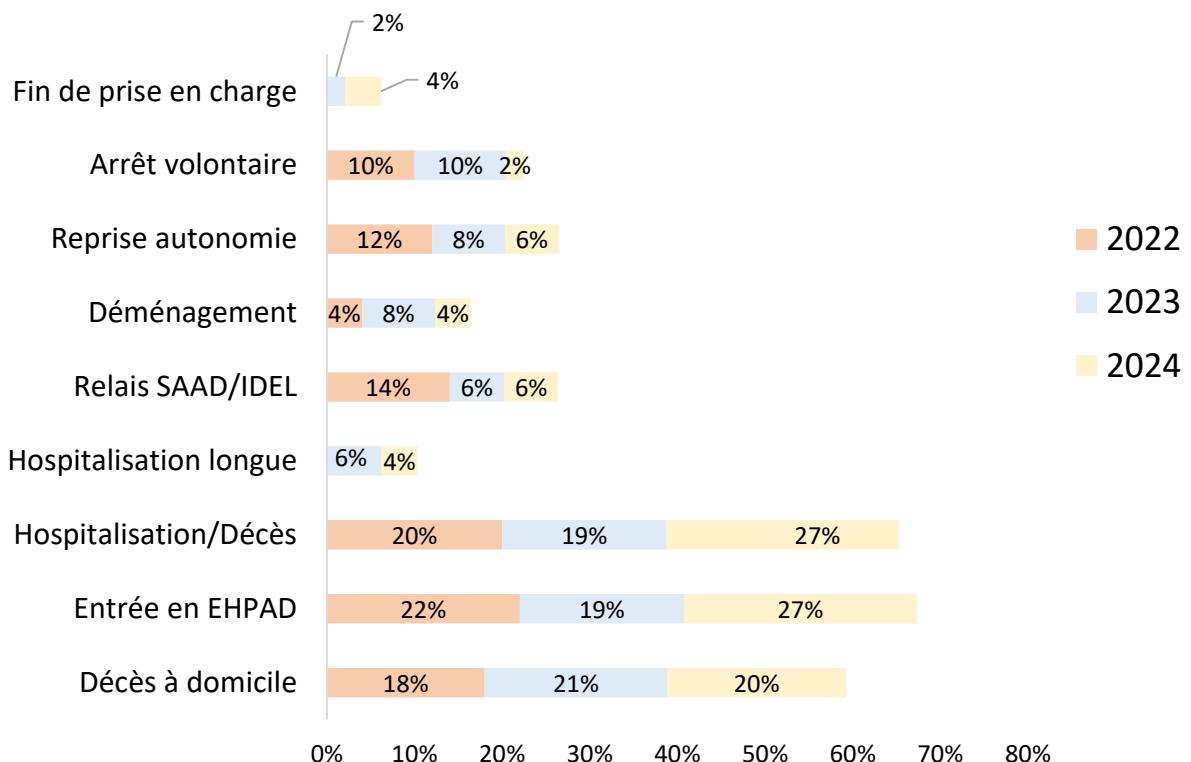
Si on compare le taux d'occupation « par rapport aux journées théoriques » et celui « par rapport aux journées réalisées », une nette différence existe, expliquée par le fait que le service intervient pratiquement 2 fois par jour chez l'ensemble des bénéficiaires et parfois même 3 fois, si l'état de santé du bénéficiaire l'impose.

TAUX D'OCCUPATION



	Total 2022	Total 2023	TOTAL 2024
Nombre d'entées	48	62	30
Nombre de sorties :	50	48	49
■ Décès à domicile	9	10	10
■ Entrée en EHPAD	11	9	13
■ Hospitalisation/Décès	10	9	13
■ Hospitalisation longue	0	3	2
■ Relais SAAD/IDEL	7	3	3
■ Déménagement	2	4	2
■ Reprise autonomie	6	4	3
■ Arrêt volontaire	5	5	1
■ Fin de prise en charge	0	1	2

COMPARATIF NOMBRE DE SORTIES SUR 3 ANS



REFUS DE PRISE EN SOINS

Causes refus prise en soins par le bénéficiaire ou sa famille

- Décès
- Entrée en EHPAD
- Refus bénéficiaire/Famille
- Horaire non adapté
- Choix maintien SAAD/CESU
- Choix maintien IDEL
- Pec HAD
- Reprise autonomie

	2022	2023	2024
Décès	16	15	13
Entrée en EHPAD	9	3	6
Refus bénéficiaire/Famille	9	6	8
Horaire non adapté	2	3	0
Choix maintien SAAD/CESU	12	20	7
Choix maintien IDEL	2	5	1
Pec HAD	2	0	0
Reprise autonomie	6	1	3

Causes refus prise en soins par le service

- Hors critères
- Retour à domicile non adapté

	2022	2023	2024
Hors critères	5	2	4
Retour à domicile non adapté	0	9	5

Le délai de prise en charge étant bien souvent supérieur à 8 mois, cela explique le nombre de décès ou d'entrée en EHPAD quand une place se libère.

PROFIL ET DEPENDANCE DES BENEFICIAIRES

	TOTAL 2022			TOTAL 2023			TOTAL 2024		
GMP au 31/12	719			755			806		
GMP sur l'année	727			749			782		
	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL
GIR 1	14	2	16	11	4	15	9	7	16
GIR 2	27	16	43	37	19	56	26	26	52
GIR 3	12	9	21	18	8	26	11	10	21
GIR 4	16	8	24	10	10	20	8	3	11
Nombre total	69	35	104	76	41	117	54	46	100
Moyenne d'âge	84	78	81	84	81	82	84	78	81

L'augmentation du GMP au sein du SSIAD indique une prise en charge de bénéficiaires présentant une dépendance accrue.



3 – RESSOURCES HUMAINES

Effectifs interne au service

	Aides-soignantes	Vacataires	IDEC	Rééducateurs ESAD	ASG ESAD	PSYCHOLOGUE SSIAD/ESAD	Agent administratif	Responsable	TOTAL ETP
ETP sur l'année	17.3	1.4	3.2	1.7	2	0.4	1	1	28
ETP réels au 31.12.2024 (sans les absences)	15.73	0.6	3.2	2	2.75	0.5	0	1	25.78
Nombre d'agents au 31.12.2024 (sans les absences)	21	1	4	2	4	1	0	1	34

Effectifs externes au service

	Intérimaires AS	Agent de service général	PSYCHOLOGUE Analyse de la pratique	Agent administratif	TOTAL
ETP sur l'année	0.05	0.07	0.05	1	1.17 ETP

L'ETP « agent administratif » noté dans le tableau des effectifs externes, correspond à une côte part des agents des services supports de l'agglomération ARLYSERE : service des Finances, services Techniques, service des Ressources Humaines, ainsi que le service Informatique. Sur 2024, aucune refacturation n'a été faite pour ces postes.

ABSENTEISME

	AIDES-SOIGNANTS	VACATAIRES AS	IDEC	ESAD	PSYCHOLOGUE	Agent administratif	Responsable	TOTAL SSIAD/ESAD
Heures travaillées	30 439	2408	4178	7761	663	1607	1607	48 663
Heures d'absences	4626	45	20	951	6	1505	24	7 177
Taux d'absentéisme	15.20 %	1.87 %	0.48 %	12.26 %	0.90 %	93.68 %	1.49 %	14.75 %

L'absentéisme a nettement augmenté par rapport à 2023, + 8.18



4 – FINANCES

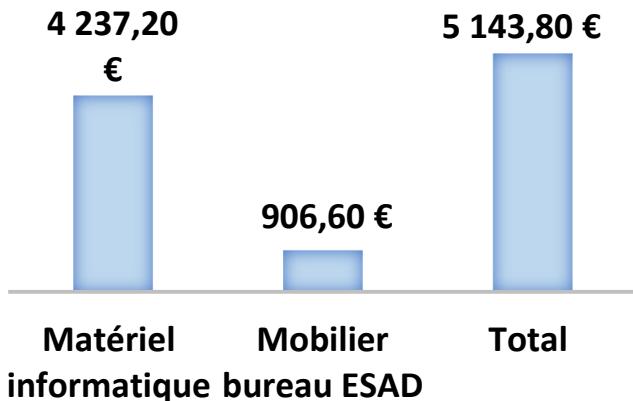
Le budget de fonctionnement

CHARGES	Dépenses	Recettes
Groupe 1	302 673,2 €	2 037 571,71 €
Groupe 2	1 565 918,9 €	56 786,02 €
Groupe 3	150 274,5 €	48,04 €
TOTAL	2 018 866,59 €	2 094 405,77 €

Le service enregistre un résultat excédentaire de **75 539,18 €**

Dépenses d'investissement

Les produits de la tarification correspondent uniquement au montant de la dotation soins 2024 allouée qui s'élève à **2 037 571,71€**.



Les autres produits relatifs à l'exploitation s'élèvent à la somme de **56 786,02€** et correspondent principalement aux remboursements des indemnités journalières pour un montant de 38 341,45€ et à la refacturation de personnel avec l'EHPAD de Frontenex, d'un montant de **16 424€**.

5 – FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

▪ La création du service autonomie /pôle domicile

La volonté du CIAS ARLYSERE, outre celle de répondre au décret n°2023-608 relatif à la création des services autonomie à domicile, a été de proposer aux personnes âgées du territoire un véritable pôle, regroupant l'ensemble des services œuvrant en faveur du maintien à domicile.

Une réflexion partagée entre les différents professionnels des services et la direction, a permis de définir une nouvelle organisation des services à domicile à partir de janvier 2025.

▪ Réponse à l'appel à création du CRT

Candidature déposée en juin 2024 avec réponse favorable le 15 novembre 2024. **Ouverture du dispositif, le 01 mars 2025**

▪ Le recrutement

Afin de centraliser, automatiser et optimiser les démarches liées aux recrutements, le CIAS ARLYSERE a adopté un logiciel commun à tous ses services et établissements. Toutefois, on enregistre peu de candidatures pour les postes d'aides-soignantes, alors que pour le poste d'IDEC davantage de candidatures ont été réceptionnées.

▪ Augmentation des places l'ESAD

Au 1^{er} Janvier 2024, le service a obtenu l'autorisation pour une augmentation de 10 places ESAD. Le service a déjà déployé 5 places dès le mois d'octobre 2023, les 5 dernières places ont été mises en œuvre progressivement entre le 1^{er} mai 2024 et le 31 août 2024, avec les recrutements d'un 50% supplémentaire d'ergothérapeute et d'un 80% d'ASG. A ce jour, un 0.25% d'ASG serait encore à pourvoir.

▪ Véhicules

Sur 2024, 9 véhicules loués restent encore à racheter.

6 – LES PERSPECTIVES 2025

- **Création du Service Autonomie – Pôle Domicile**

Guichet unique

Créé pour faciliter, orienter et répondre aux sollicitations des usagers



SSIAD/ESAD/CRT/SAAD/PRAD/TA/AJA et Animation Séniors.



- **Réorganisation du SSIAD :** des nouvelles solutions vont être mises en œuvre pour essayer de rendre le service plus attractif tout en maîtrisant les coûts :
 - Regroupement du service et du personnel sur un seul site géographique pour une meilleure coordination : **Frontenex**
 - Changement des horaires de travail des aides-soignantes pour favoriser le recrutement de temps plein.
- **Déploiement du CRT sur 2025**
- **Amélioration des pratiques :** mise en place de « sensibilisations » destinées aux aides-soignantes, permettant de renforcer leurs compétences sur des thématiques spécifiques afin d'améliorer la prise en charge des bénéficiaires. Ces sensibilisations seront réalisées par la psychologue du service.

LES PERSPECTIVES



L'Action Sociale

LE PORTAGE DES REPAS

1 - PRÉSENTATION DU SERVICE

Destiné aux personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap, **le portage de repas vise à favoriser le maintien à domicile**. Il s'agit d'un service à la personne adapté aux seniors isolés qui rencontrent des difficultés pour se préparer à manger ou faire les courses. L'objectif est de lutter contre la dénutrition et de permettre aux personnes dépendantes de demeurer chez elles le plus longtemps possible.

La livraison de repas complets permet de mettre à la disposition des ainés des menus équilibrés prêts à consommer facilitant la bonne alimentation des seniors.

Mais au-delà de l'aspect nutrition, la visite hebdomadaire des livreurs est également l'occasion de vérifier la bonne consommation des plats cuisinés déjà livrés mais aussi de s'assurer du bien-être, tant moral que physique. Le fonctionnement du service est très simple : **les personnes choisissent les jours de repas à faire livrer.**

LE SERVICE EST ASSURÉ SUR DIFFÉRENTS TERRITOIRES D'ARLYSÈRE :

La Commune d'Albertville et communes avoisinantes

Fabrication et livraison : cuisine centrale de la ville d'Albertville

Repas complet équilibré avec potage et yaourt nature pour le soir, en liaison froide.

- La livraison est assurée lundi mardi jeudi et vendredi entre 6 heures 30 et 18 heures avec 4 tournées, deux le matin et deux l'après-midi.

La Commune d'Ugine et communes avoisinantes

Fabrication et livraison : Cuisine Centrale de la Ville d'Ugine

Repas complet équilibré avec potage et yaourt nature pour le soir, en liaison froide.

- La Livraison est assurée du lundi au vendredi entre 7h30 et 12 heures avec 1 tournée le matin.



2 - LES DONNÉES CLÉS DE L'EXERCICE

RECAPITULATIF BUREAU PRAD CIAS	2023		2024	
	REVENUS	PRIX REPAS COMPLET	REVENUS	PRIX REPAS COMPLET
Tarifs repas complet	≤ à 8 400 €	7,40 €	≤ à 8 400 €	7,60 €
	De 8 401 € à 11 000 €	8,70 €	De 8 401 € à 11 000 €	9,00 €
	De 11 001 € à 15 000 €	10,75 €	De 11 001 € à 15 000 €	11,10 €
	≥ à 15 001 €	11,50 €	≥ à 15 001 €	11,85 €
Nombre de bénéficiaires sur l'année	419		451	
Nombre d'hommes	170		180	
Nombre de femmes	249		271	
Nombre d'entrées	175		202	
Nombre de sorties	156		189	
Nombre de repas livrés	58 892		59 944	
Prix du repas cuisine centrale	Albertville 10.78 € Ugine 10.78 €		Albertville 10.78 € Ugine 11.16 €	

Profil des bénéficiaires : Moyenne d'âge = 84 ans

451	CC D'ALBERTVILLE = 317	CC D'UGINE = 134
STATUT DES BENEFICIAIRES	Personnes âgées = 307 Personnes handicapées = 10	Personnes âgées = 132 Personnes handicapées = 2

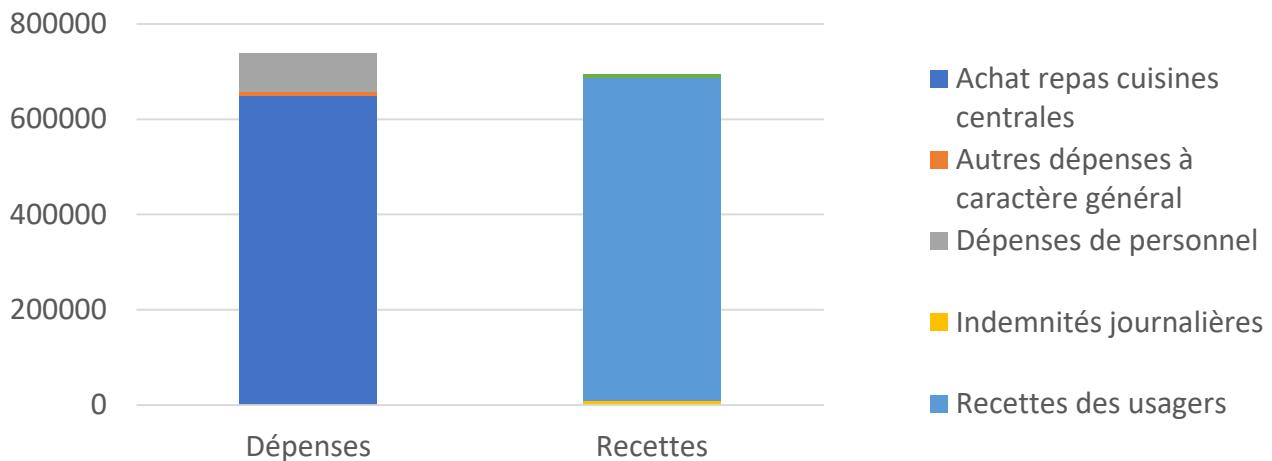


3 – LES FINANCES :

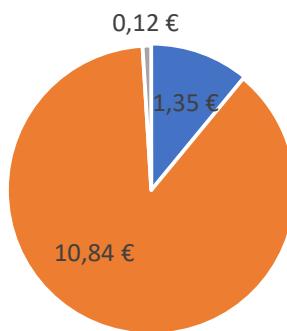
Les dépenses de fonctionnement du service portage de repas s'élèvent en 2024 à **738 253 €** dont 11% pour les charges de personnel.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent quant à elles à 695 755 €, soit un résultat déficitaire de **- 42 498 €**. Ainsi, le reste à charge pour la collectivité est de **0,70 €** par repas livré.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT



4. RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR REPAS LIVRÉ



■ Charges de personnel ■ Achat des repas ■ Autres charges

5 - LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2024

Pour la cuisine centrale d'Albertville :

- Répartition de la charge de travail sur 2 tournées le matin et 2 tournées l'après-midi.
- Optimisation de l'ordre de livraison des tournées suivant les lieux d'habitation et suivant la charge de travail des livreurs dès que nécessaire via la télégestion avec communication et information auprès des bénéficiaires concernés.
- Arrêt de livraison le mercredi pour optimiser les déplacements et assouplir les plannings des livreurs.
- Embauche d'une assistante administrative/qualité à la cuisine centrale d'Albertville. Celle-ci assure les livraisons et garantit la qualité du service rendu de la livraison au domicile.

6 - LES PERSPECTIVES

DEVELOPPEMENT DE LA PRESTATION PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

L'offre de livraison de repas à domicile est préexistante sur la totalité du territoire. Les cuisines sont engagées à couvrir les 39 communes.

Au 31 décembre 2024, 35 communes ont été livrées (pas de bénéficiaires en 2024 sur 4 d'entre-elles).

POURSUITE D'UNE DEMARCHE QUALITE

Réalisation d'une enquête de satisfaction annuelle suivie de la rédaction d'un rapport d'analyses avec définition d'axes d'amélioration et d'indicateurs de suivi de la qualité (jointe en annexe).

Un traitement systématique des réclamations et événements indésirables.

Un lien fait avec la diététicienne, représentation à la commission menus.

LES PERSPECTIVES

LA TÉLÉALARME

1 - PRÉSENTATION DU SERVICE

La téléalarme offre une solution de confort et de sécurité pour les seniors et permet de rassurer la famille souvent éloignée.

Les appareils installés sont compatibles avec un branchement internet.

2 - LES DONNÉES CLÉS DE L'EXERCICE

RECAPITULATIF BUREAU TA CIAS	2023		2024	
	REVENUS	PRIX	REVENUS	PRIX
Tarifs	Abonnement de base ≤ à 8 400 €	19.10 €	Abonnement de base ≤ à 8 400 €	19.70 €
	Abonnement de base de 8 401 € à 11 000 €	21.00 €	Abonnement de base de 8 401 € à 11 000 €	21.60 €
	Abonnement de base de 11 001 € à 15 000 €	24.50 €	Abonnement de base de 11 001 € à 15 000 €	25.25 €
	Abonnement de base ≥ à 15 001 €	26.50 €	Abonnement de base ≥ à 15 001 €	27.30 €
	Abonnement détecteur de fumée	2.40 €	Abonnement détecteur de fumée	3.25 €
	Abonnement détecteur de chute sensible	3.00 €	Abonnement détecteur de chute sensible	2.60 €
	Abonnement montre GPS/chute	29.90 €	Abonnement montre GPS/chute	32.35 €
	Achat d'une boîte à clefs	59.90 €	Achat d'une boîte à clefs	64.80 €
	Connexion GSM	4.00 €	Connexion GSM	4.10 €
Nombre de bénéficiaires sur l'année	347		396	
Nombre d'hommes	76		88	
Nombre de femmes	271		309	
Nombre d'entrées	127		118	
Nombre de sorties	56		72	
Nombre d'abonnement de base sans GMS	2 455		3 742	
Nombre d'abonnement de base avec GMS	721		986	



3 – LE PROFIL DES BENEFICIAIRES :

396 bénéficiaires	Moins de 60 ans	61 74 ans	75 84 ans	85 95 ans	96 99 ans	100 et plus
H 88/F 308	H 0 F 3	H 14 F 18	H 22 F 78	H 43 F 189	H 8 F 15	H 1 F 5

MOYENNE D'AGE 84 ans

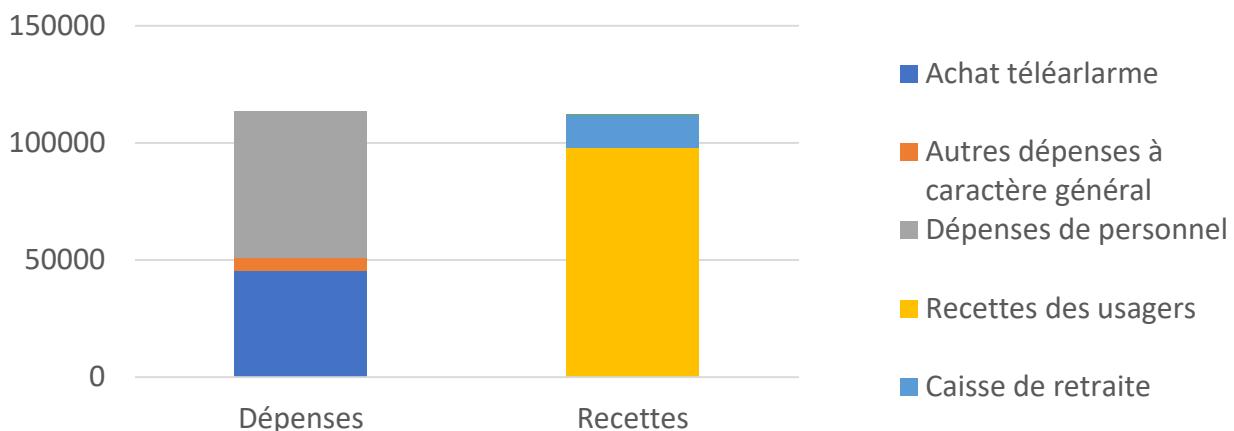
STATUT DES BENEFICIAIRES	Personnes âgées = 391 Personnes handicapées = 5
---------------------------------	--

4 – LES FINANCES :

Les dépenses de fonctionnement de la téléalarme s'élèvent en 2024 à **113 713,96 €** dont 55% pour les charges de personnel.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent quant à elles à **112 104,40 €**, soit un résultat déficitaire de **- 1 609,56€**. Ainsi, le reste à charge pour la collectivité est de **4,06 €** par bénéficiaire.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT



5 - LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2024

- Poursuite de l'action sur l'isolement de la personne âgée en lien avec sa sécurité lors des chutes.
- Action sur la sécurisation des déplacements extérieurs d'un bénéficiaire avec définition d'un périmètre de marche et son suivi via le port de la montre.

6 - LES PERSPECTIVES

DEVELOPPEMENT DE LA PRESTATION « TELEALARME »

L'objectif de couvrir l'ensemble des communes ARLYSERE est atteint fin 2024. Le projet s'inscrit sur le territoire (39 communes) où la population vieillissante ne cesse d'augmenter.

POURSUITE D'UNE DEMARCHE QUALITE

- Réalisation d'une enquête de satisfaction annuelle suivie de la rédaction d'un rapport d'analyses avec définition d'axes d'amélioration et d'indicateurs de suivi de la qualité (jointe en annexe).
- Un traitement systématique des réclamations et événements indésirables.

LES PERSPECTIVES



L'Action Sociale

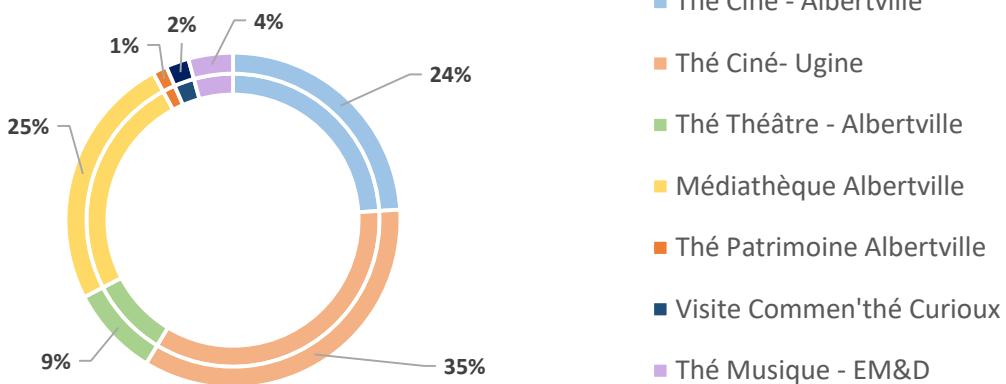
ANIMATIONS SENIORS

1 - PRÉSENTATION DU SERVICE

Le service organise des animations et des ateliers avec différents partenaires culturels et prestataires extérieurs dans les différentes communes du territoire à destination des personnes de 60 ans et plus résidant sur Arlysère.

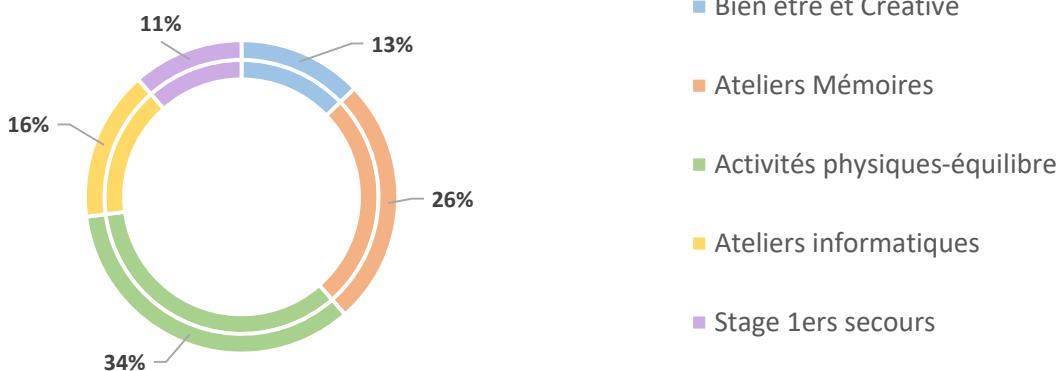
2 – BILAN DE L’ANNÉE 2024

PARTICIPATIONS CULTURELLES



Le total des participants à ces événements culturels est de **721**. L'événement le plus populaire est le **Thé Ciné à Ugine (35%)**, suivi de près par la **Médiathèque à Albertville (25%)**.

ATELIERS



Le total des participants à ces ateliers est de **148**. L'atelier le plus populaire est l'**activité physiques-équilibre (34%)**, suivi de près par l'**atelier mémoire (26%)**.

PARTICIPATION AUX ANIMATIONS CULTURELLES

Animations	Dates des animations	Nombre de participants*	Tarif
Thé Ciné Albertville	8 avril 17 juin 28 octobre	79 51 43	4,5 € la place pour les + de 60 ans.
Thé Ciné Ugine	25 janvier 14 mars 16 mai 10 décembre	75 48 43 84	Prise en charge de 1,5 € par le CIAS
Thé Théâtre Albertville	15 février 23 mai 9 octobre 14 novembre (Beaufort) 21 novembre	21 7 18 10 7	Tarif de 14 € au lieu de 27 € pour les + de 60 ans.
Médiathèque Albertville	3 février (concert) 28 mai (numérique) 1 ^{er} juin (concert) 28 septembre (livres) 21 décembre (livres)	64 20 68 13 13	Gratuit
Thé Patrimoine Albertville	23 janvier (atelier écriture) 5 avril (atelier dorure)	0 10	Gratuit ou tarif selon le musée.
Visite Commen'thé Curiox Ou Thé Curieux Ugine	5 décembre visite commen'thé En lisière	16	Gratuit
Thé Musique avec l'École de musique et de danse (EM&D) Albertville	1 ^{er} février (festival numériques Ugine) 14 juin (spectacle) 28 juin (spectacle)	5 21 5	Gratuit

Au total de 23 animations culturelles organisées en 2024 avec la participation de 721 personnes (en 2023 : 30 animations, 755 participants).



LES ATELIERS

Des ateliers ont été proposés tout au long de l'année dans différentes communes du territoire. Tous ont été subventionnés par la Conférence des Financeurs.

Ateliers Bien être et Créativité (49€ le cursus)

Albertville (mars à mai)	7 séances de 2h	11 participants
Monthion (octobre à décembre)	7 séances de 2h30	8 participants
Total	14 séances	19 participants

Ateliers Mémoire (gratuit)

Montailleur (mars à juin)	10 séances de 1h30	13 participants
Mercury (avril à juillet)	10 séances de 1h30	12 participants
Albertville (septembre à décembre)	10 séances de 1h30	13 participants
Total	30 séances	38 participants

Activités physiques/équilibre/prévention des chutes/ marche active (gratuit)

Frontenex « marche active » (mars à juin)	9 séances de 1h	12 participants
Esserts Blay « équilibre » (avril à juin)	10 séances de 1h	19 participants
Marthod « équilibre » (septembre à décembre)	10 séances de 1h	20 participants
Total	29 séances	51 participants

Ateliers Informatique (gratuit)

Tournon (mars à juin)	10 séances de 2h	6 participants
Albertville (mars à juin)	10 séances de 2h	5 participants
Verrens Arvey (septembre à décembre)	10 séances de 2h	6 participants
La Bathie (septembre à décembre)	10 séances de 2h	6 participants
Total	40 séances	23 participants

Stage 1ers secours PSC1 (gratuit)

Sainte Hélène sur Isère (juin)	1 stage de 7h	10 participants
Ugine (décembre)	1 stage de 7h	7 participants
Total	2 stages	17 participants

**12 communes associées (14 en 2023) 14 ateliers mis en place (17 en 2023).
148 participants au total (204 en 2023).**

Le nombre d'ateliers et de participants ont diminué en 2024 en raison de la baisse de la subvention attribuée par rapport aux années précédentes.

Subvention utilisée pour les ateliers : 26 737€

Total des dépenses : 29 247€



LA SEMAINE BLEUE 2024

La Semaine Bleue s'est déroulée du 30 septembre au 7 octobre 2024 dans différentes communes du territoire :

- Albertville, Ugine, Grignon, La Bâthie, Frontenex, Marthod, Beaufort (7 communes qui avaient accueilli une action en 2023).
- Mercury, Montailleur, Notre-Dame-des-Millières, Cléry, Flumet (5 nouvelles communes associées en 2024).

Le thème national : « Bouger ensemble... pour entretenir la flamme ! ».

Soit 12 communes associées en 2024 dont 5 nouvelles (idem en 2023).

Subventionnée par la Conférence des Financeurs (CDF), toutes les animations étaient gratuites (offertes), destinées aux personnes de 60 ans et plus.

Activités proposées :

- Atelier collaboratif de partage d'idées,
- Atelier de sophrologie,
- Atelier yoga sur chaise, auto massage des mains..
- Thé Ciné « Le Grand Bal »
- Visite du Dôme Théâtre Albertville
- Stage de conduite
- Thé Patrimoine sur les Jeux Olympiques
- Conférence sur les arnaques
- Atelier sportif/cuisine et conférence sur l'alimentation
- Initiation et pratique de Danses de Salon Festives....



Au total 21 animations mises en place (20 en 2023) dont 12 financées par la CDF.

530 participants dont 507 seniors (664 seniors en 2023 soit 157 personnes en moins cette année par rapport à l'an dernier).

La baisse du nombre de participants s'explique par le format des animations : il s'agissait davantage d'ateliers en petits groupes.

Aucun spectacle n'a été mis en place car non accepté par la CDF.

Subvention utilisée pour la Semaine Bleue : 9 063€

Total des dépenses liées à l'évènement : 10 763€.

PARTICIPATION AUX ATELIERS ET A LA SEMAINE BLEUE

Projets financés par la Conférence des Financeurs du département de la Savoie grâce à une subvention de 35 800€.

Actions collectives	NOMBRE DE BENEFICIAIRES									total usagers	nombre d'actions financées	montant financier CFPPA en 2023
	Hommes	Femmes	Gir 1 à 4	Gir 5-6 ou non Giré	60 à 69 ans	70 à 79 ans	80 à 89 ans	90 ans et plus				
Mémoire	3	35	0	38	16	8	14	0	38	3	5 673€	
Equilibre - Activités physiques/ prévention chutes	7	44	0	51	19	20	11	1	51	3	4 420€	
Art thérapie	2	17	0	19	15	2	2	0	19	3	9 573€	
1ers secours	8	9	0	17	11	6	0	0	17	2	2 272€	
Numérique	6	17	0	23	4	14	5	0	23	4	4 800€	
Semaine bleue	98	409	119	388	153	206	112	36	507	1	9 063€	
TOTAL GLOBAL	124	531	119	536	218	256	144	37	655	16	35 800 €	

16 actions financées avec une participation de 655 personnes.

Total subvention utilisée pour les 4 ateliers (actions collectives hors numérique) : **21 937€**

Total subvention utilisée pour la semaine bleue : **9 063€**

Total pour les actions collectives de prévention (ateliers et semaine bleue) : **31 000€**
 Total subvention utilisée pour le numérique : **4 800€**

Total subvention : 35 800€

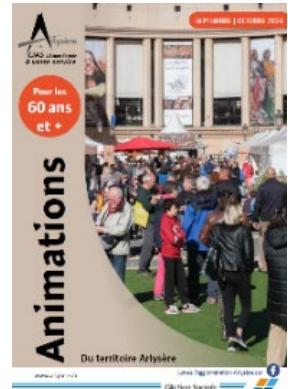


La plaquette « Animations 60 ans et + »

Parution tous les 2 mois (sauf juillet/aout).

Éditée en 900 exemplaires environ à chaque diffusion.

5 parutions en 2024 (soit environ 4 500 tirages).



Projets associés avec d'autres partenaires

- **Fresque sur la Mobilité** à Albertville, 1 demi-journée en mars avec Vanessa Barbier de Mycorhizes. 0 participant.
- **3 Ateliers « Mobilité »** à Albertville, en demi-journée sur le mois de mai avec Wimoov. 11 participants.
- **4 Ateliers « Estime de soi »** à Gilly sur Isère, en demi-journée sur les mois de mai et juin avec Ufolep et Atouts Prévention. 13 participants.
- **1 Atelier « Mobilité »** à Albertville, en demi-journée au mois de juin avec Ecomobilité. 7 participants.
- **Fresque du climat** à Albertville, 1 demi-journée en juin avec Vanessa Barbier de Mycorhizes. 5 participants.
- **3 Ateliers « Bien vivre sa retraite »** à Plancherine, en demi-journée sur les mois de septembre et octobre avec Atouts Prévention et la Carsat. 8 participants à chaque séance.
- **14 Ateliers Nutrition (par Christine Stievenard-Ginger)** : 5 à Grignon, 2 à Tournon, 3 à Gilly-sur-Isère, 3 à Beaufort et 1 à Notre Dame de Bellecombe. 215 participants au total.

Partenariats avec :

- Les structures du CIAS (Résidences Autonomies et l'EPHAD La Nivéole)
- L'Association d'Animation du Beaufortain (AAB)
- Vivre en Val d'Arly (VVA)
- Le centre socioculturel d'Albertville et le centre socioculturel d'Ugine

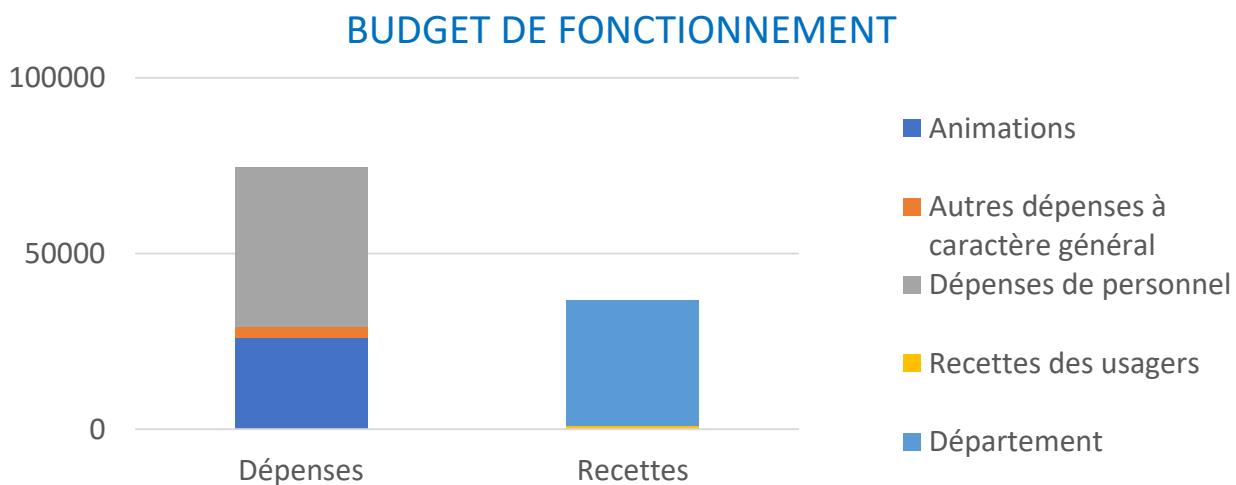
3 – LES FINANCES

Le service Animations seniors fait partie du budget principal du CIAS .

Les dépenses et recettes de fonctionnement réalisées en 2024 s'élèvent à :

- **Dépenses 74 726,37 €** dont **45 571,84 €** de charges de personnel (61,39%)
- **Recettes : 36 668,00€**

Le résultat de l'exercice 2024 présente un déficit de : **- 38 058,37**



4 - LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2024

L'ensemble des animations a permis de répondre à la **politique de prévention en faveur du bien vieillir** ; de lutter contre l'isolement des seniors et de diversifier l'offre d'animations sur le territoire.

De nouvelles communes ont été associées aux ateliers et à la Semaine Bleue.